

DIJONMAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE DIJON

JUILLET-AOÛT 2020 • N° 337

dijon.fr

ÉTÉ 2020
DESTINATION DIJON



ALLONS VOIR SI LA ROSE

Marine Vargas (@marine_clk) a capturé un dimanche passé à la roseraie du jardin de l'Arquebuse, laissant deviner la passerelle inaugurée il y a près d'un an qui reliera la gare à la Cité internationale de la gastronomie et du vin.



« DIJON C'EST CAPITALE »

François Rebsamen, la liste « Dijon, c'est Capitale » que vous avez conduite aux élections municipales a obtenu 38,2 % des voix au premier tour le 15 mars et 43,5 % au second tour le 28 juin dernier. Vous avez été réélu maire de Dijon le 4 juillet.

Oui, malgré un entre-deux tours inhabituel qui a duré quinze semaines, marqué par une situation sanitaire grave, totalement inédite, et une campagne électorale inattendue, voire imprévisible. Ce sont des élections dont on se souviendra, avec une coloration toute particulière et malheureusement un très fort taux d'abstention. Aujourd'hui, je remercie les Dijonnais qui m'ont témoigné leur confiance en me choisissant pour la quatrième fois comme maire de tous les Dijonnaises et Dijonnais.

Nous mettrons en œuvre notre programme porté par des femmes et des hommes de conviction, investis chacun à leur façon dans la vie de leur ville. Tous, à mon côté, ont pour Dijon de vraies ambitions, aussi bien pour assurer la continuité des projets déjà engagés que pour relever les nouveaux défis.

« J'ai une belle équipe. Elle est composée d'élus expérimentés que les Dijonnais connaissent, mais aussi de personnes nouvelles à 60%. »

J'ai une belle équipe. Elle est composée d'élus expérimentés que les Dijonnais connaissent, mais aussi de personnes nouvelles à 60%. Ils ont entre 21 et 72 ans et représentent largement la société civile. Tous sont progressistes, humanistes et européens. Nous avons en commun des convictions sociales et écologiques fortes. Pour ma part, je suis fidèle aux idées de social-démocratie et de social-écologie auxquelles j'adhère depuis longtemps, et cette équipe portera ces valeurs avec moi. Je compte aussi sur les anciens élus pour accompagner les nouveaux dans leur découverte de l'action municipale.

Quelles sont vos priorités au lendemain de cette réélection ?

L'urgence, c'est la gestion des lourdes conséquences sociales et économiques de la pandémie de la Covid-19. Au plus fort de la crise sanitaire, la collectivité a joué un rôle essentiel. Elle a accompagné, informé, rassuré les habitants et centralisé les initiatives solidaires. Le personnel municipal, métropolitain, du CCAS et de nos grandes entreprises délégataires de service public a fait un travail formidable. Les citoyens ont, je crois, mesuré toute l'importance du service public qui a maintenu le pays à flots. Aujourd'hui, et aussi longtemps que nécessaire, il est primordial d'accompagner les habitants les plus fragilisés. Nous mettrons en œuvre tout ce qui est possible pour soulager les Dijonnais dont le quotidien s'est dégradé. Parallèlement, nous devons mettre toutes nos forces dans la balance pour relancer la machine économique, soutenir le tissu d'entreprises locales, aider les commerçants, accompagner le monde associatif et préserver les acteurs culturels frappés de plein fouet.

Commerçants et restaurateurs ont durement été impactés.

Comment allez-vous les soutenir ?

La situation est très violente et inquiétante pour eux. Nous avons déjà pris des décisions. Nous avons autorisé des extensions exceptionnelles des terrasses pour cet été afin de permettre aux cafetiers et aux restaurateurs d'accueillir leurs clients selon les consignes sanitaires imposées. Pour accompagner les entreprises, les commerçants et les artisans du territoire en difficulté, nous avons adopté une série de mesures d'exonérations, dans un premier temps pour une durée de six mois : droits de voirie, terrasses, étalages, stores, enseignes. Cela représente une aide financière directe conséquente pour eux et un réel effort de solidarité de la ville et de la métropole. Ce qui nous attend est très difficile. Mais Dijon saura relever le défi. De plus, je pense que les Dijonnais et les touristes sont prêts à faire des choix de consommation de proximité. Dijon est une grande ville à taille humaine et je reste persuadé que les villes à taille humaine recèlent des facultés d'entraide et de solidarité formidables. Notre rôle sera non seulement d'agir mais aussi de fédérer.



Vous entamez votre quatrième mandat de maire.

Comment définissez-vous votre fonction ?

Le maire est l'un des piliers de la vie démocratique. C'est le premier interlocuteur vers lequel les habitants se tournent naturellement lorsqu'ils ont une question ou un problème, même lorsque cela ne relève pas de la mairerie. En l'espace de deux décennies, j'ai énormément fait évoluer Dijon, qui est passée du statut de ville de province un peu endormie à celui de grande et belle capitale régionale de la Bourgogne-Franche-Comté et de métropole. En même temps, l'usage des nouvelles technologies s'est accéléré. Les réseaux sociaux et la culture de l'immédiateté ont transformé nos modes de communication. Le double enjeu de la lutte contre le réchauffement climatique et de l'adaptation au changement

climatique nous impose absolument de continuer à agir pour diminuer l'empreinte carbone. Les trois principaux secteurs sont le logement, les transports et l'alimentation. Nous les avons pris à bras le corps et nous continuerons à mener des actions très déterminées et à innover. Les modes de gouvernance aussi ont changé.

Les citoyens aspirent à une démocratie plus participative. Ils veulent des réponses plus précises, plus rapides. Ils sont plus exigeants et je les comprends. Je demeure profondément optimiste devant notre capacité à nous renouveler. Pendant les six prochaines années, je souhaite que les Dijonnais s'emparent davantage des moyens de décision mis à leur disposition : plateforme participative, commissions de quartier, budgets participatifs et tous les outils existants ou ceux qui seront à inventer.

« Le maire est l'un des piliers de la vie démocratique. C'est le premier interlocuteur vers lequel les habitants se tournent naturellement lorsqu'ils ont une question ou un problème, même lorsque cela ne relève pas de la mairerie. »

La crise actuelle aura-t-elle des effets sur le mandat 2020-2026 ?

Notre programme sera déroulé selon les grandes lignes annoncées et de fait validées par les élections. Mais il faudra nécessairement le confronter aux réalités financières, et peut-être étaler certaines réalisations dans le temps car la crise de la Covid met également les finances des collectivités à rude épreuve. Les défis et les propositions que nous avons formulés conservent toute leur pertinence.

Les priorités politiques définies demeurent. La politique, ce sont des convictions ; et ma conviction, c'est qu'il est impensable de renoncer à la défense du pouvoir d'achat, à l'écologie urbaine, au soutien à l'économie et à l'attractivité de Dijon.

Nous avons largement démontré au cours des deux années passées que Dijon a gagné sa place au rang des grandes villes françaises où il fait bon vivre : son musée des Beaux-Arts complètement métamorphosé, fer de lance culturel en France et à l'international, sa place de finaliste du concours « Capitale verte européenne » 2022 qui atteste de la réalité écologique de Dijon, son exemplarité en matière de ville intelligente avec OnDijon ou bien la qualité de ses équipements sportifs témoignent de l'ambition que j'ai toujours eue pour ma ville et ses habitants.

Tous ces projets, audacieux et innovants lorsque nous les avons imaginés, sont devenus réalité pour la ville et la métropole. Je vous donne un exemple avec le projet Prioribus : pour les voyageurs et le conducteur de bus dont le passage est automatiquement prioritaire aux carrefours de la ville qui en détectent l'arrivée. Nous continuerons dans la voie de l'innovation et du progrès.



Vous évoquez Dijon comme finaliste du concours « Capitale verte européenne » 2022 avec Grenoble, Tallinn et Turin. Comment comptez-vous poursuivre votre engagement en faveur de l'écologie urbaine ?

Notre cité ne craint pas de se comparer à d'autres grandes villes engagées dans cette direction. Au-delà des résultats de ce concours, ce qui importe, c'est l'ambition et les moyens. Notre ambition est confirmée par des projets et des réalisations de grande ampleur nécessaires pour lutter contre les effets du réchauffement climatique, adapter la ville, et en faveur de la protection de la biodiversité. Le programme européen Horizon 2020 à Fontaine d'Ouche en fait partie. Deux îlots du quartier deviendront des sites à énergie positive, avec la promesse pour les habitants d'un environnement plus sain et d'une baisse de leurs factures. Nous agissons dans les domaines les plus consommateurs de carbone comme le logement, les transports et l'alimentation. L'isolation thermique des habitations sera une priorité, sans oublier la poursuite du déploiement du réseau de chaleur urbain alimenté en grande partie par les énergies renouvelables. Pour le pouvoir d'achat, c'est moins de dépenses de chauffage ; pour l'environnement, c'est moins de rejet de gaz à effet de serre ; pour l'économie, ce sont des emplois non-délocalisables.

« Aujourd'hui, et aussi longtemps que nécessaire, il est primordial d'accompagner les habitants les plus fragilisés par la crise de la Covid-19. »

Des aides à la rénovation énergétique seront proposées aux bailleurs et aux copropriétés. En matière de transport, toute la flotte de bus Divia sera alimentée par de l'hydrogène et non plus par de l'énergie carbonée.

Vous le voyez, les chantiers ne manquent pas et notre motivation à les mener à bien non plus.

Je sais que je pourrai compter sur les Dijonnais, sur leurs critiques et sur leurs propositions pour enrichir les réflexions et les projets au plus près de leurs besoins et de leurs attentes.

Être maire, c'est aimer profondément sa ville et tous ses habitants, quels que soient le quartier dans lequel ils vivent et leurs origines sociales.

RÉSULTATS DU SECOND TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES À DIJON

M. François REBSAMEN (Dijon c'est Capitale)
43,51% → 43 sièges au conseil municipal

M. Emmanuel BICHOT (Agir pour Dijon)
34,84% → 10 sièges au conseil municipal

Mme Stéphanie MODDE (Dijon écologique et solidaire)
21,63% → 6 sièges au conseil municipal

Retrouvez la composition du conseil municipal 2020-2026 dans ce numéro et les résultats détaillés bureau par bureau sur dijon.fr.

SOMMAIRE

ÇA C'EST DIJON !

08 Brunch des Halles :
une saison 5 à emporter

10 Tous en terrasse !

GRAND FORMAT

16 Été 2020 : destination Dijon

MA VILLE EST CHOUETTE

26 Chevreur-Parc : entre ville et nature

28 Association des seniors dijonnais :
des activités pour tous

CULTURES

32 La culture prend ses quartiers d'été

LE SPORT

38 Vous avez de nouveau(x) rendez-vous
avec le sport

Service communication | Hôtel de ville 21000 Dijon
dijonmag@ville-dijon.fr | dijon.fr

Magazine édité par la ville de Dijon - DIJON MAG N° 337 JUILLET-AOÛT 2020

Directeur de publication : François Rebsamen
Directeurs de la rédaction : Isabelle Elzière et Marc Farré
Directrice adjointe : Chrystel Skowron
Rédactrice en chef : Aude Moulin
Secrétaire de rédaction : Camille Soligo
Ont collaboré : Patrice Bouillot, Nadège Hubert, Aurélien Genest,
Patrick Lebas
Crédits photos ville de Dijon Philippe Bornier, Aymeric Laloux, Manon
Millet, Manon Sauvageot ; Vincent Arbelet : Une, p.4, p.8-9, p.11, p.16-17,
p.20-21, p.24, p.28, p.30-31, p.34, p.38-39 ; Archives municipales : p.7 ;
Icovil collection privée/Benjamin Saint-Jean Vitus, Inrap : p.12-13 ; ville de
Dijon/François Jay : p.24 ; Compagnie des Cieux Galvanisés : p.32 ; Bretzel
Film : p.34 ; Eileen Lamb/La Minoterie : p.35 ; Roxanne Gauthier p.35 ;
Le Consortium : p.36 ; Philippe Maupetit : p.3 ; Suez : p.21 ; Musée d'art
sacré/ François Jay : p.22 ; Musée d'art sacré/François Perrodin : p.23 ;
François Weckerle p.5
Conception et réalisation : tempsRéel, Dijon - Impression : Maury
Distribution : Adrexo - Tiré à 92 000 exemplaires
Imprimé sur papier PEFC - Ne pas jeter sur la voie publique
Équivalent coût unitaire du magazine par habitant 0,35 €
Dépôt légal : 3^e trimestre 2020 - N° ISSN : 0767-8797

Retrouvez l'actualité au quotidien de la ville de Dijon
sur Facebook et Twitter



Les visiteurs de retour au musée des Beaux-Arts 3 juin

Depuis la réouverture du musée des Beaux-Arts métamorphosé en 2019,
300 000 visiteurs ont parcouru ses collections. L'établissement est de nouveau
accessible et a accueilli entre le 3 et le 24 juin 5 235 personnes, dans le respect des
conditions sanitaires.



Dijon à l'heure du monde 8 juin

Une nouvelle sculpture a été installée place Grangier. Il s'agit du *Compteur du temps* de
Gloria Friedmann. C'est la deuxième œuvre de l'artiste d'origine allemande implantée
dans la ville. La première, *Semper Virens*, un visage composé de feuilles et de branches,
a pris ses quartiers place François-Rude en 2013.

Scannez-moi !



DIJONMAG

Lisez *Dijon Mag* sur dijon.fr

disponible aussi en lecture numérique

→ <http://mag.dijon.fr>





Bienvenue dehors

25 juin

Les promeneurs, joggeurs et cyclistes ont retrouvé les 125 parcs, promenades et jardins de la ville comme ici au parc Hyacinthe-Vincent, dans le quartier Montmuzard. Profitez-en tout l'été et appréciez leur fraîcheur en cas de fortes chaleurs.



Ça glisse à la piscine du Carrousel

Courant juin

Un pentagliss de 30 mètres de long et de 4,5 mètres de haut a été installé à la piscine du Carrousel. Ce toboggan rapide de quatre pistes est adapté à tous les publics. Depuis début juin, vous pouvez profiter des piscines de la ville. Les bassins des Grésilles, de Fontaine d'Ouche, du Carrousel et de la piscine olympique vous attendent.

Horaires et modalités d'accueil sur
dijon.fr/Actualites/Le-piscines-de-Dijon



Tous au balcon

29 mai

Le 29 mai, les Dijonnais se sont retrouvés sur leur balcon et à leur fenêtre pour la Fête des voisins comme ici dans un immeuble du quartier Toison d'Or.

Le 18 septembre, ils sont appelés à se rassembler pour célébrer l'élan de générosité et de solidarité à l'œuvre depuis la crise du Coronavirus lors de la Fête des voisins solidaires.



Quartier des Halles, quartier d'été

1^{er} juillet

Avec son marché, ses cafés, ses restaurants et ses commerces, le quartier historique des Halles est le cœur emblématique de Dijon. Depuis le 1^{er} juillet, il s'anime davantage. La piétonnisation provisoire du pourtour du site permet en effet l'extension exceptionnelle des terrasses, accordée par la ville.

Plus d'informations sur dijon.fr



Marie-Claude Pascal a animé pendant plusieurs années la cérémonie de remise de primes du secteur sauvegardé.

HOMMAGE À MARIE-CLAUDE PASCAL

ANCIENNE CONSERVATRICE EN CHEF DU PATRIMOINE DE LA VILLE

Conservatrice du patrimoine en chef et historienne de l'art, inspectrice du secteur sauvegardé de la ville de Dijon de 1982 à 2010, Marie-Claude Pascal est décédée le 12 juin. Sa mission consistait à préserver le caractère unique et l'identité du secteur sauvegardé de 100 hectares de Dijon, l'un des plus vastes de l'Hexagone. Garante du patrimoine, elle veillait aussi à l'application de la réglementation, en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France, les institutionnels, les maîtres d'ouvrage publics et privés, en collaboration étroite avec les services du pôle urbanisme et de l'architecture de la ville. Elle faisait également connaître

le patrimoine local, le rendant accessible par une action pédagogique permanente, à l'image de la traditionnelle remise des primes du secteur sauvegardé dont elle était l'animatrice. Dijon lui doit son travail de référencement des hôtels particuliers et les plaques d'information qui y sont apposées, la mise en oeuvre du parcours de la chouette et la rédaction d'une série de dépliants décryptant le patrimoine dijonnais. L'ensemble de son parcours défend l'idée que la conservation du patrimoine n'est pas un obstacle au développement d'une ville si elle s'accompagne d'une image et d'une pratique vivante.

GASTRONOMIE

BRUNCH DES HALLES UNE SAISON 5 À EMPORTER

Pour les Dijonnais, les touristes mais aussi pour soutenir le secteur de la restauration, la cinquième saison du Brunch des Halles a été maintenue. La recette qui a fait son succès a été adaptée : le Brunch des Halles 2020 est à emporter chaque dimanche jusqu'au 20 septembre.

Les ingrédients qui composent le Brunch des Halles depuis quatre ans sont bien conservés : chaque dimanche, un chef local prépare le brunch, mélange de plats salés et sucrés, chauds et froids, sans oublier fromages et boissons, faisant office soit de petit-déjeuner soit de déjeuner. Mais cette année, il a fallu s'adapter au Covid-19. Impossible en effet de réunir 500 à 600 personnes sous les Halles autour des grandes tables qui firent le charme de ces dimanches gourmands les années précédentes, sauf à créer tellement de distance entre les convives que la capacité d'accueil serait réduite à peau de chagrin. Il était inimaginable d'annuler ce rendez-vous qui a attiré 8 500 personnes en 2019 et qui contribue à la notoriété de Dijon. La ville et les restaurateurs ont donc trouvé la parade : concocter un brunch à emporter.

Des formules adaptées aux végétariens

Comme lors des éditions précédentes, il est nécessaire de réserver sur le site internet dédié ou à l'Office de tourisme. Le retrait des commandes s'effectue sous les Halles, en musique et dans le respect des gestes barrières, à la manière d'un drive piéton. Cinq tranches horaires de retrait sont proposées à 10, 11, 12, 13 et 14h. Le menu est présenté en début de semaine sur la page Facebook du Brunch des Halles avec des formules sans porc ou en version végétarienne.

Les chefs misent sur la qualité. Ils mijotent des recettes sur mesure, proposant par exemple un plat de consistance facile à réchauffer chez soi. Les restaurateurs se sont déjà exercés à cette nouvelle manière de « consommer la gastronomie ». En effet, pendant le confinement, nombreux ont été ceux qui, leur établissement étant fermé, ont proposé des formules à emporter. Grâce à cette édition, les restaurateurs peuvent faire tourner leur cuisine. Cet événement porte aussi l'image d'une ville gastronomique et attire les gourmands autour des Halles.

Pensez à réserver

Tous les dimanches jusqu'au 20 septembre. Retrait des paniers entre 10h et 14h à l'entrée des Halles, rue Ramey.

Tarifs 25 € (adulte), 12,50 € (enfant de 5 à 12 ans).

Réservez obligatoire :

- en ligne sur bhd.otdijon.com ou destinationdijon.com

- au guichet de l'Office de tourisme de Dijon métropole, 11, rue des Forges, du lundi au samedi de 9h30 à 18h30 et les dimanche et jours fériés de 10h à 18h

Paiement possible par carte bancaire, espèces ou chèques.

Les chèques vacances et les tickets restaurant ne sont pas acceptés.

Menu de la semaine chaque lundi sur la page Facebook

@lebrunchdeshallesdedijon et sur dijon.fr



« Nous sommes toujours là ! »

Éric Brionès, chef traiteur,
Les 3 Duacs, Talant

« Pendant le confinement, nous avons appris à travailler autrement, en privilégiant les formules à emporter, qui se développent. Le click & shop a désormais ses adeptes, y compris dans la restauration haut-de-gamme. Nous sommes donc prêts à relever le défi pour ce brunch un peu particulier qui va rester ludique et gourmand. Il était important de faire passer le message aux Dijonnais comme aux visiteurs : nous sommes toujours là ! »



« Nous avons revisité le brunch »

David Le Comte, chef étoilé, L'Auberge de la Charme, Prenois, Le Bistrot des Halles, Dijon

« Pour cette édition, nous avons réussi une belle adaptation, main dans la main avec la ville. Les clients seront contents de venir chercher leur panier et découvrir son contenu. Chaque chef interprétera à sa manière cette formule, un peu moins conviviale, certes, mais toujours aussi qualitative. »

Demandez le programme !



Juillet

- 12.07 Oh my Brunch ! par Stéphanie Sempol, Toque d'Ici, Saint-Apollinaire
- 19.07 Brunch à Croquer par Alexandra et Julien Husson, Maison Husson, Gilly-lès-Cîteaux
- 26.07 Sunny Brunch par David Le Comte et Nicolas Isnard, Kook'in, Auberge de La Charme, Prenois

Août

- 2.08 Brunch dans les étoiles par Dominique Dansard, Dansard Traiteur, Marcigny
- 9.08 Brunch des Gourmets par Gaëlle et Laurent Herbert, Le Gourmet Traiteur, Dijon
- 16.08 Brunch F'estival par Guillaume Royer, L'Abbaye de la Bussière, La Bussière-sur-Ouche avec Gaëlle et Laurent Herbert, Le Gourmet Traiteur, Dijon
- 23.08 Brunch des Ducs par Sylvie et Éric Brionès, Les 3 Ducs, Talant
- 30.08 Brunch du Châtillonnais par Jean Bertrand, La P'tite ferme de Poiseul, Poiseul-la-Ville avec Le Sabot de Vénus, Bure-les-Templiers

Septembre

- 6.09 Brunch Swing par Alexandre Krips et Gonzalo Pineiro, Le Château Bourgogne, Dijon
- 13.09 Arty Brunch par Sylvie et Éric Brionès, Les 3 Ducs, Talant
- 20.09 Gastronomie Brunch par Kook'in, Auberge de la Charme, Prenois



COMMERCE

TOUS EN TERRASSE !

Afin de relancer l'activité économique au centre, la ville de Dijon a pris des engagements forts cet été pour soutenir les commerces, les cafés et les restaurants, particulièrement éprouvés par la fermeture imposée par la crise sanitaire.

Sitôt levée l'interdiction le mardi 2 juin et malgré une météo maussade les premiers jours, les Dijonnais ont progressivement retrouvé le chemin des terrasses, des cafés et des restaurants. Cet été, certaines d'entre elles ont pu prendre leurs aises. Soucieuse de préserver l'équilibre économique de ses commerces, la ville de Dijon a en effet autorisé plusieurs établissements à étendre gratuitement leur terrasse. Les mesures sanitaires imposant une distance entre les clients, la possibilité de se déployer permet de maintenir le nombre de places assises habituel. Sur les 200 demandes d'extension de terrasse formulées par des gérants de bars, cafés et restaurants reçues par la ville, étudiées en lien avec l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie en Côte-d'Or (UMIH 21), Shop in Dijon, la police municipale et les services de la voirie, 90% ont reçu un avis favorable.

Extension des terrasses sur les places

Place de la Libération, place du Théâtre, place Émile-Zola et place François-Rude, à chaque fois que cela a été possible, la ville a donné son accord. Ainsi, des « contre-terrasses » ont été installées en face des établissements, à condition de maintenir un passage suffisant pour les piétons et pour l'accès d'éventuels véhicules de secours.

Piétonnisation du pourtour des Halles

Autour des Halles, le stationnement est interdit depuis le 1^{er} juillet jusqu'à fin août, de manière à permettre l'extension des terrasses des établissements. Le « ventre de Dijon » est ainsi dédié aux plaisirs de la dégustation en plein air, pour le plus grand plaisir des clients et des restaurateurs, qui s'en réjouissent. La plus grande attention sera portée au respect des règles de voisinage afin d'assurer la tranquillité des riverains. La piétonnisation cet été autour des Halles fait figure de test grandeur nature.

Un lieu encore plus vivant

Avec le soutien de la fédération des commerçants Shop in Dijon et d'autres associations, les artisans et les créateurs de notre territoire présenteront leurs réalisations et leurs œuvres, le soir entre deux terrasses. Parce que ce quartier est aussi lié au monde culturel avec, notamment, la présence du FRAC Bourgogne, les Halles vivront cet été une parenthèse expérimentale et solidaire pour soutenir les professionnels, les artisans et les artistes, pour le plaisir de tous.



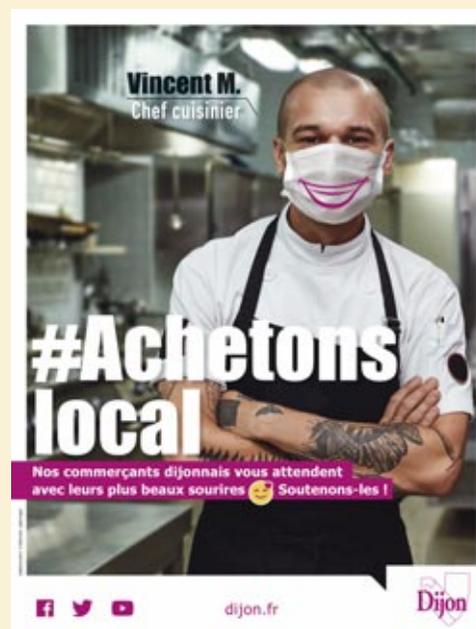
Toutes les informations pratiques sur dijon.fr

DES MESURES POUR SOUTENIR LES COMMERÇANTS

Lors du conseil municipal du 28 mai, les élus de la ville ont adopté à l'unanimité une série de mesures d'un montant de 600 000 € pour aider les commerçants dijonnais.

D'une part, l'exonération des droits de voirie (terrasses, étalages, stores, enseignes et divers matériel) a été décidée pour tous les commerçants de janvier à juin 2020. Pendant ces six mois, une exonération totale des redevances des marchés, food-trucks, manèges et autres dispositifs forains a aussi été décidée.

D'autre part, les commerçants louant des locaux appartenant à la ville sont exonérés de loyer. Cette mesure concerne par exemple la brasserie des Beaux-Arts, les kiosques installés le long du tramway et dans les parcs publics, le cabaret Odysseo au bord du lac Kir, les sociétés dans l'ancien marché de gros, la Banque alimentaire, la fédération des commerçants Shop in Dijon place Grangier et le Potager des ducs installé sous les serres municipales. Par cette décision, la ville contribue à réduire leurs charges fixes et à leur donner un peu d'oxygène.





Un été animé au centre-ville

Festiv'Halles

Marché de créateurs, expositions et animations musicales sont programmés autour des Halles dans le cadre du Festiv'Halles organisé par Shop in Dijon. Jusqu'au 31 août, tous les jours de 18h à 22h autour des Halles. shop-in-dijon.fr

Music'Halles

En 2020 Music'Halles propose de se déconfiner avec un festival d'été à vocation populaire, toujours sous les Halles du marché couvert de Dijon, tout en garantissant la distanciation physique. La programmation mêle toutes les tendances musicales, du classique au jazz en passant par les musiques traditionnelles et la chanson. **Marché des Halles - Mardi 4 août : de Bach à Michel Legrand ; vendredi 7 août : Jazz New Orléans ; mardi 11 août : Jazz et musette ; vendredi 14 août : Classique - 21h, ouverture des portes à 20h30 - 12 €, 6 € (réduit) Réservation conseillée par mail à vivartis@thierrycaens.com**

Garçon La Note !

1 soir, 1 terrasse, 1 concert

Chaque été, les terrasses des cafés accueillent des concerts qui contribuent à animer le centre-ville. Le festival Garçon La Note ! est maintenu dans le respect des mesures sanitaires imposant notamment une distance suffisante entre les tables. **Programmation sur garcon-la-note.com sous réserve de modification par les organisateurs**

HISTOIRE

SOUS VOS PIEDS, LE SUZON

Au fil des siècles, le Suzon a façonné la ville. Cette rivière est aujourd'hui moins visible car située sous nos pieds. Son lit a en effet été recouvert sur plusieurs kilomètres durant plusieurs siècles.

Dijon est intimement liée à l'eau. Son nom d'origine, *Divio*, pourrait venir de *Divona*, signifiant « fontaine sacrée ». La ville est aujourd'hui traversée par le canal de Bourgogne, inauguré au XIX^e siècle, et par deux cours d'eau naturels à l'origine de la cité : l'Ouche au sud et le Suzon, qui la parcourt du nord au sud. Alors qu'une légende affirmait que Dijon périrait par le Suzon, cette rivière a toujours préoccupé les Dijonnais. Elle fut aussi une ressource naturelle (besoins de la vie quotidienne, transports, force motrice...). Le Suzon a joué un rôle important dans l'urbanisation de la ville : le tracé des rues, l'emplacement des hôtels particuliers le long de son lit, les dérivations de la rivière au III^e puis au XII^e siècle comme son enfouissement dans un réseau souterrain l'ont dessinée. Le nom de certains lieux en témoignent comme la ruelle du Suzon ou le pont Arnaud.



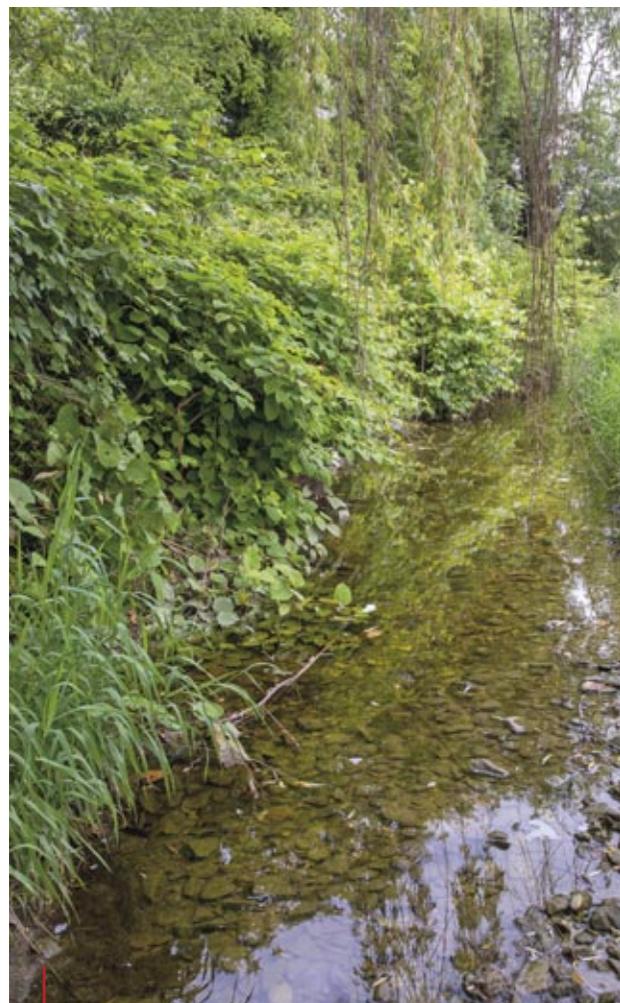
Institut pour une meilleure connaissance de l'histoire urbaine et des villes - Icovil.com - Facebook @ICOVIL

Expositions à l'Hôtel Bouchu, 1, rue Monge, jusqu'au 11 juillet et du 25 août au 11 septembre sur « Dijon, histoire urbaine » et « Dijon, grande ville viticole ». Entrée libre et gratuite.

Du mardi au vendredi de 13h30 à 19h, fermeture dimanche et lundi.



Depuis l'Antiquité, la ville s'est construite autour du Suzon, qui répondait aux besoins quotidiens des Dijonnais : alimentation en eau potable, évacuation des eaux pluviales et des déchets. Il servait de protection en alimentant les fossés des enceintes, permettait le transport du bois et fournissait une force motrice aux moulins. La cité se développe donc en fonction de la rivière. La rue des Godrans et la rue de la Préfecture sont bâties en parallèle. Les fouilles archéologiques réalisées par l'Inrap en 2010 à l'occasion du chantier du tramway boulevard de la Trémouille ont révélé les vestiges médiévaux du Pont aux ânes et de la porte d'eau, une tour d'enceinte construite au XIV^e siècle qui franchissait les deux bras du Suzon à son entrée au nord dans la ville. Sur une rive, le Cellier de Clairvaux datant de 1200, de l'autre, des moulins.



Le Suzon est un affluent de l'Ouche. Il arrive au nord de Dijon en suivant le parcours de la route d'Ahuy. Entre Fontaine-lès-Dijon et le quartier des Côteaux du Suzon vers Toison d'Or, une promenade longe le cours d'eau à l'air libre sur un kilomètre. Il est ensuite couvert sur un peu plus de quatre kilomètres à partir du boulevard des Allobroges jusqu'à la place Roger-Salengro.





Les derniers travaux de couverture du Suzon ont lieu en 1963 et 1964, rue Général-Fauconnet, sur la section comprise entre le Boulevard Gallieni et la place Général-Étienne. Ils ont vocation à canaliser et à assainir le cours d'eau. C'est également un moyen de gagner de l'espace en matière d'aménagement urbain. Sur la photo, la rue du Général-Fauconnet vers 1943, avant le recouvrement.



L'ouvrage de couverture de plus d'un kilomètre comporte trois canaux de sections différentes traversant la ville, avec des débits variés. Au centre, l'égoût collecteur ; sur la rive gauche, le conduit qui se dirige vers le canal Saint-Nicolas qui emprunte l'ancien tracé de la dérivation dite des « Vieux-Terreaux » (à gauche sur la photo) ; sur la rive droite (à l'ouest et à droite sur la photo), celui qui, à partir du cours Fleury, traverse le centre-ville pour aller se jeter dans l'Ouche, à hauteur de la place du 1^{er}-Mai.



Le Suzon a connu plusieurs aménagements et transformations pour des raisons stratégiques, de sécurité et de salubrité. Il a été dérivé à maintes reprises autour des fossés du castrum au III^e siècle ou autour de l'enceinte médiévale.

La couverture de la rivière s'est déroulée sur des centaines d'années. Les ponts ont été les premiers passages entre les rives. Les arcades et les voûtes solides ont ensuite supporté les bâtiments. L'architecture souterraine se poursuit au fil du temps jusqu'à aboutir au Suzon canalisé dans la ville ancienne, comme ici à hauteur du Cellier de Clairvaux. La dérivation des « Vieux Terreaux », creusée au Moyen Âge selon un tracé en arc de cercle au nord-est de la cité, part de la place Général-Étienne pour suivre la rue Auguste-Frémiot, les boulevards de la Marne et de Verdun. D'importants travaux ont également été entrepris après les épidémies de choléra au XIX^e siècle.

C'est dans les anciens réservoirs qu'on stocke la meilleure eau

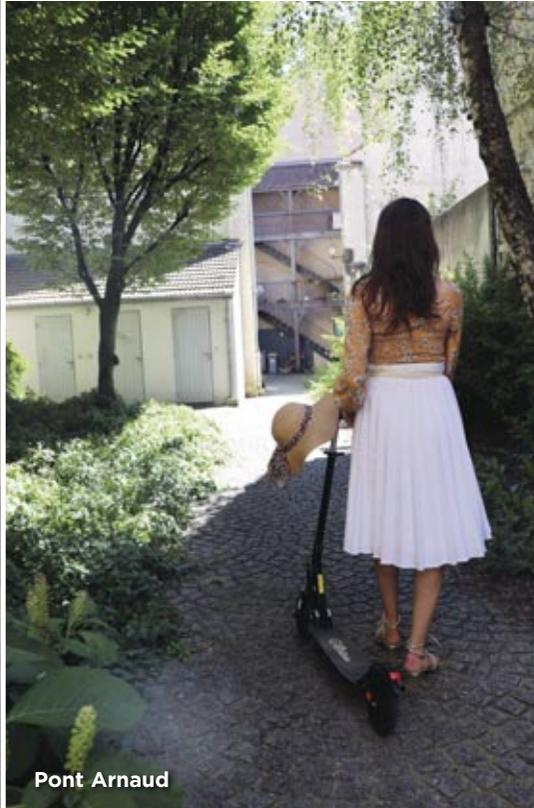
Les réservoirs Darcy (jardin Darcy) et Montmuzard (boulevard de Strasbourg) édifiés au milieu du XIX^e siècle faisaient partie du réseau d'alimentation en eau potable de la ville conçu par Henry Darcy. Dès 1837 et pour répondre aux besoins croissants des citadins, l'ingénieur a imaginé le captage de la source du Rosoir dans le Val Suzon, un aqueduc pour l'acheminement et des réservoirs pour le stockage. Il a ensuite élaboré un réseau de distribution avec des bornes-fontaines, des lavoirs et des bassins. À l'époque, Dijon se place au second rang des villes européennes, après Rome, en matière de distribution en eau pour ses habitants. Depuis 2011, les réservoirs sont utilisés pour stocker les eaux issues de drainage afin d'arroser les pelouses autour des voies du tram. Ce procédé, dit « eau verte » permet d'économiser les ressources en eau de la métropole et redonne vie aux réservoirs.



Le réservoir Darcy est situé dans le jardin du même nom.



Passage du marché



Pont Arnaud



Rue des Anciennes Facultés

HISTOIRE

UNE VILLE DE PASSAGES SECRETS

Les 97 hectares du site patrimonial remarquable de Dijon abritent un grand nombre de passages secrets, ruelles discrètes et raccourcis cachés. Traces du passé médiéval de la ville et de son urbanisation au fil du temps, ils offrent une visite atypique du centre.

Lyon a ses célèbres traboules, Dijon a ses treiges et ses ruelles secrètes, nombreux en particulier au sud du cœur de ville et autour de la rue de la Préfecture. Leur existence demeure souvent mystérieuse : les plans et les cartes historiques n'en relèvent pas le tracé. Si certains accès ont été obstrués ou privatisés au fil des siècles, ils font partie d'un patrimoine peu connu à découvrir.

Les treiges : traces discrètes du Dijon médiéval

Le passage du marché menant à la rue Quentin débouchait sur le chevet de l'église des Jacobins. On peut aussi admirer une maison à pans de bois du XVI^e siècle, modèle d'habitation modeste, comme il en existait dans toute la ville ancienne, en particulier dans les quartiers de vigneron, petits artisans ou boutiquiers. Le pont Arnaud, situé entre le n°65 ter de la rue Condorcet et le n°90 de la rue Monge, est un autre treige remarquable du centre-ville. Son nom fait référence à l'ancien pont situé sur le Suzon, cours d'eau aujourd'hui recouvert et traversant le centre. Ce passage a été réhabilité au début des années 1980.

Des noms de rue qui racontent une histoire

D'autres ruelles méconnues émaillent le cœur de Dijon. À côté de la place de la Libération et de l'ancien couvent des Jacobines réaménagé en logements, la rue Jules-Mercier est un passage à l'abri des regards. Cette rue porte ce nom depuis 1885, en l'honneur d'un violoniste dijonnais réputé qui a fondé la Société philharmonique de Dijon et dont la maison natale est encore visible au numéro 10 de la rue. Elle a jadis porté plusieurs noms évocateurs comme la ruelle des Tueurs ou la rue de la Vieille-Tuerie puisque les bouchers de la rue du Bourg y abattaient les animaux. Certaines voies donnent aussi des indications sur leur histoire comme la rue des Anciennes Facultés reliant la rue Monge à la rue de la Manutention. L'hôtel Despringles accueillait en effet l'ancien rectorat de l'Académie de Dijon, ainsi que la faculté des lettres, qui a ensuite déménagé rue Chabot-Charny. La cour de la Faïencerie doit quant à elle son nom aux premiers marchands faïenciers qui installent alors leur fabrique dans un bâtiment appartenant au monastère des Feuillants au XVII^e siècle.



Cour de la Faïencerie



Rue Jules-Mercier

Des raccourcis commerciaux

Certains passages réalisés dans les années 1960 conservent aujourd’hui leur fonction commerciale. Le passage Darcy situé entre la place du même nom et la rue Jean-Renaud et le passage Bossuet, entre la rue du même nom et celle du Chapeau-Rouge, en sont des illustrations. Sans oublier le dernier en date inauguré en 2019, la cour Bareuzai, qui relie la rue des Godrans à la place François-Rude.

Un treige, qu’est-ce que c’est ?

Un treige* est un passage étroit entre deux maisons qui facilitait autrefois la vie et les déplacements des habitants. Ces suites de passages non officiels permettaient aux piétons de passer d’une rue à l’autre pour éviter de faire un long détour tout en développant le petit commerce dans ces ruelles. « Treiger » signifie par ailleurs aller et venir sans but précis.

**définition issue de l’ouvrage du linguiste G. Taverdet et D. Navette-Taverdet*

Un été de visites

Le long de l’Ouche

Profitez de la promenade entre le port du canal et le quai des Carrières blanches pour traverser les siècles, découvrir l’évolution des quartiers qui bordent l’Ouche et évoquer le canal de Bourgogne ou l’usine Amora.

Mardi 21 juillet à 17h30 - Gratuit
Prévoir une bouteille d’eau et des chaussures adaptées.

Dessinez le jardin Darcy

Seul jardin public légué aux Dijonnais par le XIX^e siècle, ce jardin à la fois intime et majestueux réalisé par l’architecte Félix Vionnois révèle son histoire. Le réservoir, des œuvres d’art telles que l’Ours Pompon et des arbres centenaires se laisseront ensuite croquer lors d’une séance d’initiation au dessin.

Jeudi 16 juillet à 18h30. Gratuit

Le square des Ducs en un coup de crayon

Ce jardin intime, dont l’origine remonte à Marguerite de Flandres, épouse de Philippe le Hardi, est établi en 1863 par la municipalité de Jean-Baptiste Liégeard. Récemment réaménagé, ce petit havre de paix se laisse conter le temps d’une visite suivie d’une initiation au dessin.

Jeudi 20 août à 18h30. Gratuit

Le Grenadier du pont de l’Alma

Vaillante sentinelle du lac Kir, cette sculpture monumentale due à l’artiste dijonnais Georges Diebolt, commémorant la victoire de Napoléon III sur l’armée russe, ornait jusqu’en 1970 le pont de l’Alma à Paris. Venez découvrir l’histoire de cette statue restaurée il y a un an.

Mardi 25 août à 18h30. Gratuit

Nombre de places limité.
Réservation obligatoire sur
patrimoine.dijon.fr

ÉTÉ 2020 DESTINATION DIJON

Plus qu'un autre, l'été 2020 a un goût particulier. Confinés une partie du printemps, les Dijonnais éprouvent le besoin de se retrouver, d'aller au musée, au cinéma ou à un concert, de faire du sport, de retourner dans les parcs et les jardins ou de se détendre en terrasse ou près d'un point d'eau. C'est également l'occasion de se laisser surprendre par les trésors patrimoniaux de la cité des ducs et de jouer les touristes dans votre ville. À savourer sans modération.





ENVIRONNEMENT

BIENVENUE DEHORS !

Longues journées et soleil au beau fixe : l'été est arrivé à Dijon. Avec lui, et avec le déconfinement, l'envie de flâner, de profiter de la nature et de se mettre au vert. Pas besoin de partir loin : Dijon entretient ses 125 parcs, promenades et jardins, rouverts depuis le 30 mai.



Dijon, ville la plus verte de France

Selon un article publié par le magazine *Forbes France* le 23 juin, Dijon est la ville la plus verte de France avec une moyenne de 3,93 m² de parcs pour 10 habitants. Dijon devance des villes comme Le Mans, Rennes, Lille ou Strasbourg.



5

3 Le plus récent

Parc Hyacinthe-Vincent

Construit au cœur de l'écoquartier Hyacinthe-Vincent sur le terrain de l'ancien hôpital militaire, le parc du même nom de 2,3 hectares a été inauguré en septembre 2014. La nature omniprésente invite à la balade à l'ombre des 300 arbres de dix essences différentes. La gestion différenciée est appliquée sur le site. Les cheminements du parc sont 100% perméables et plusieurs strates végétales favorisent l'équilibre de la faune et de la flore locale.

Les + : aires de jeux en bois, petit bois de 3 400 m², balisage de couleur rouge, prairie de fleurs
Rue Ernest-Bouteiller

4 Le plus historique

Parc de la Combe Persil

Situé à l'ouest de la ville, ce parc de 30 hectares offre un bel espace ombragé et sauvage. Les allées sablées invitent à la promenade sur près de deux kilomètres. Au détour des chemins de la combe, vous pouvez découvrir des cadoles (cabanons de pierres sèches de forme circulaire où s'abritaient les vigneron et les paysans), des murets à pierres verticales qui délimitaient les parcelles et contenaient le bétail, et un ancien puits.

Les + : diversité des essences d'arbres, ombre, monuments architecturaux historiques
Rue Stendhal

5 Le plus zen

Jardin japonais

Dans le quartier de Pouilly, le parc du Suzon, plus connu comme « le jardin japonais », est le fruit d'une collaboration entre la ville de Koshigaya (Japon) et Dijon dans les années 1980. Ce lieu vous invite au voyage et à la contemplation au cœur d'une atmosphère zen reposante. La plupart des végétaux sont d'origine nippone, comme le pin de l'Himalaya. L'eau vive de la cascade symbolise le temps qui passe, les deux îles les valeurs terrestres et célestes et les végétaux, changeant de couleur au fil des saisons, sont au point de rencontre entre l'éternel et l'éphémère.

Les + : pagode, passerelle, bancs ombragés, aire de jeux pour enfants et carpes Koï
Rue Robert-Delaunay

6 Le plus sportif

Parc de la Toison d'Or

Cet espace urbain de 13 hectares est propice aux sports et aux loisirs. Découvrez le parcours équilibre intergénérationnel adapté aux seniors, initié par la commission de quartier Varennes-Toison d'Or-Joffre, avec l'appui de la Fédération d'actions de prévention pour l'autonomie des seniors de Côte-d'Or et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail. Un livret téléchargeable sur dijon.fr complète le parcours afin d'approfondir les exercices conseillés sur les panneaux et d'en réaliser d'autres.

Les + : bancs ombragés, aire de jeux pour enfants, tables de pique-nique, aire de pétanque, parc animalier, point d'eau avec poissons
Boulevard Winston-Churchill



6

1 Le plus biodiversité

Jardin de l'Arquebuse

Ce jardin de cinq hectares abrite le Jardin des sciences & Biodiversité, lieu unique en France composé du museum, du planétarium et du jardin botanique. Le Jardin des sciences est le premier site local relais du protocole Vigie nature - Sciences participatives au jardin. Les volontaires effectuent des observations quotidiennes dans leur jardin et recensent les papillons, la flore sauvage ou les insectes pollinisateurs. Le Jardin des sciences centralise ensuite les données.

Les + : bancs ombragés, aire de jeux pour enfants, pétanque, points glaces et boissons en été
Avenue Albert-1^{er}

2 Le plus animalier

Parc de la Colombière

Ce jardin à la française de 33 hectares avec 3 500 arbres adultes et un grand espace animalier est situé à l'écart de l'agitation citadine. Parcourez ses larges allées à pied, en calèche, ou découvrez-le à bord d'une Rosalie. L'écopâturage y est pratiqué : l'été, chèvres, moutons et poneys tondent ainsi 23 000 m² de sous-bois. Les agents municipaux ont ainsi plus de temps pour se consacrer à d'autres tâches et cela évite le recours aux herbicides ou aux traitements mécaniques.

Les + : kiosque à boissons, glaces, espace animalier, bancs, tables de pique-nique et aire de jeux
Cours Général-de-Gaulle

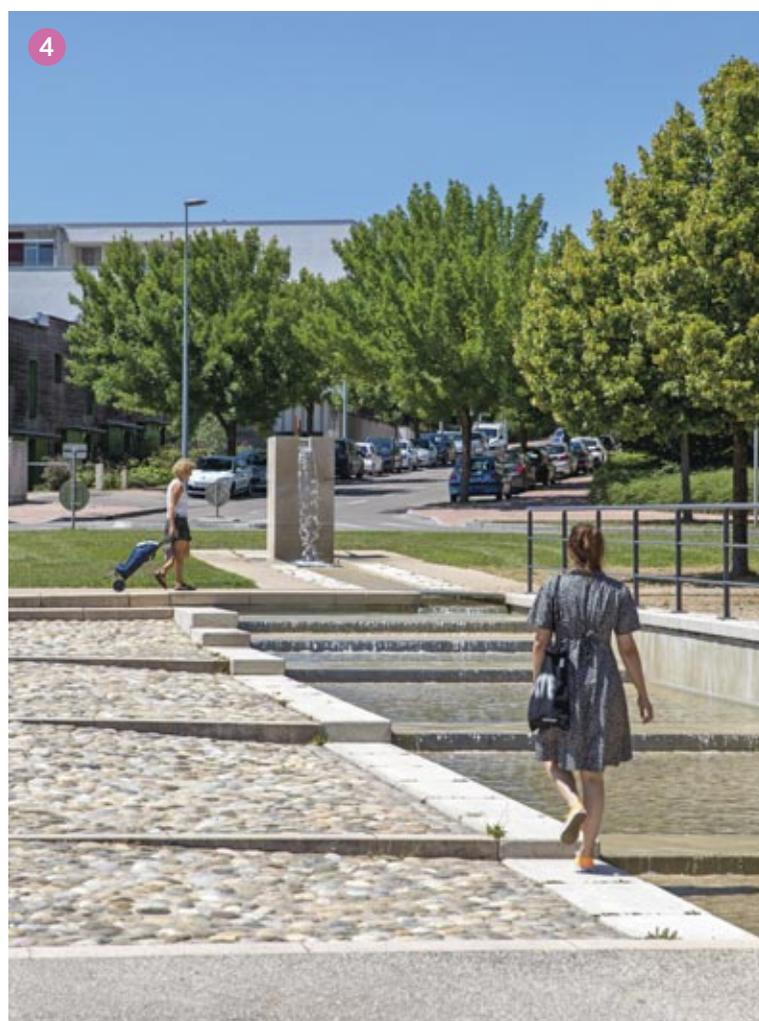


Les parcs et jardins de la ville sont accessibles de 7h30 à la tombée de la nuit. Retrouvez la carte sur dijon.fr. N'hésitez pas à partager vos photos avec #DijonParcsEtJardins.

LIEUX DE FRAÎCHEUR

ET AU MILIEU COULE UNE FONTAINE

Avec les chaleurs estivales, quoi de mieux que se rafraîchir près de l'un des nombreux points d'eau de Dijon ? Ils sont aussi les témoins de l'histoire de la ville. Petite sélection quartier par quartier parmi la centaine de bassins, bornes ou fontaines que compte la ville.





source, cascade, ondes et brumisateurs. Entre mail ombragé et place ensoleillée, les bassins jouxtent l'œuvre de Guillaume Duc représentant un ours polaire et des fragments de banquise qui interrogent sur le réchauffement climatique.

5 Parc des Grésilles

Ce parc arboré est doté de jeux, d'équipements sportifs et d'un bassin pour enfants avec des jets d'eau. Ce projet a été conçu dans le cadre des budgets participatifs de la commission de quartier.

6 La Source à Fontaine d'Ouche

Le quartier lui doit son nom, mais cette source est également appelée ruisseau du Larrey. Les travaux d'aménagements du quartier, dans les années 1960-1970, modifient la configuration du site. Aujourd'hui, le cours d'eau est préservé sur une portion qui serpente au milieu des habitations.

7 Parc des Argentières

Peuplé de tilleuls centenaires, doté d'un labyrinthe de buis, d'un parc animalier, de jeux et d'une borne fontaine, le parc a ouvert en 1985. Il se situe sur le clos des Argentières, un lieu ayant servi tour à tour à l'exploitation de l'argile puis à la culture de mûriers blancs pour l'élevage de vers à soie.

8 Place du Président-Wilson

Lorsqu'Henry Darcy prévoit les travaux d'adduction d'eau à Dijon depuis la source du Rosoir à Messigny, il situe le point terminal sur la place du Président-Wilson (Saint-Pierre à l'époque) et envisage la création d'un jet d'eau. Inaugurée en 1841, la fontaine de forme circulaire de 28 mètres de diamètre est aujourd'hui équipée de 51 jets et geysers pouvant atteindre 13 mètres de haut.

9 Jardin Clemenceau

Ce jardin émerge dans le quartier Clemenceau lors de la rénovation urbaine opérée dans les années 1980. *L'Ouvrage du Vent*, œuvre de l'artiste Étienne Hajdu, orne le bassin-miroir.



1 Place Émile-Zola

Sur la place aux accents méridionaux, une fontaine est installée en son centre au début des années 1980. Le bassin a trouvé une seconde vie puisqu'il provient de l'ancien monument à Alexis Piron, installé place des Cordeliers et démantelé durant l'Occupation.

2 Parc des Carrières Bacquin

Site d'extraction de la pierre de Dijon jusqu'au début du XX^e siècle, il est transformé en parc entre 1974 et 1976. Le relief des anciennes carrières est remodelé, une cascade artificielle et un bassin avec nénuphars sont aménagés.

3 Jardin des 4 saisons

Au 1, rue Henri-Grimm, cette ancienne pépinière des espaces verts de la ville est un petit jardin peu connu. La mare surmontée d'une cascade en pierre est un havre de paix pour les grenouilles et les hérons du quartier.

4 Place Granville

Situé dans l'axe du clocher, le chemin d'eau symbolise les différents âges de la vie avec



Les points d'eau sont des lieux de rafraîchissement et non des lieux de baignade. L'eau étant traitée, elle n'est pas potable.

Retrouvez la liste des lieux de fraîcheur sur dijon.fr

MUSÉE D'ART SACRÉ

UN MUSÉE DANS UNE ÉGLISE

Au cœur du centre historique de Dijon, dans le cloître du monastère des Bernardines, le musée d'Art sacré jouxte celui de la Vie bourguignonne. Installé dans une église au dôme majestueux, il présente un patrimoine religieux composé de sculptures, peintures, textiles et orfèvrerie du XII^e au XX^e siècle.

Le musée d'Art sacré se situe dans une église remarquable et sur un site chargé d'histoire. C'est en 1623 que les Bernardines quittent Tart pour s'établir au sud de Dijon et fonder leur couvent. Le monastère et son cloître sont édifiés à partir de 1679. L'église, aujourd'hui appelée Sainte-Anne, est érigée en 1710 et dédiée à saint Étienne Harding, fondateur de la communauté. Son style s'inspire du Val-de-Grâce à Paris. Sa façade imposante et classique contraste avec l'originalité architecturale de sa coiffe. La coupole d'une hauteur de 32 mètres, initialement couverte de tuiles vernissées, est ornée depuis 1848 de plaques de cuivre. Leur corrosion lui donne cette couleur vers-de-gris particulière. Une boule dorée de 390 kilos surplombe le bâtiment et reste un point admirable dans le ciel dijonnais.

Le musée d'Art sacré de Dijon intègre les lieux en 1980. Le chanoine Jean Marilier souhaite en effet protéger des vols et des dégradations les objets des petites églises et des communautés religieuses environnantes. Le patrimoine religieux s'étoffe ensuite avec des œuvres d'art et objets du culte catholique français ou étrangers du XII^e au XX^e siècle, dont la pratique religieuse contemporaine n'exige plus l'utilisation ainsi que des œuvres et objets liturgiques en péril dans les églises en raison de leur intérêt artistique. Le Centre hospitalier universitaire réalise un important dépôt. La collection témoigne de l'histoire partagée entre le site des Bernardines et l'Hospice Sainte-Anne avec, notamment, la remarquable Croix dite de Christine de Suède ou les portraits des fondateurs de l'Hospice.

La sacristie de la chapelle aux nombreuses boiseries et tomettes d'époque, le chœur des sœurs, longue salle couverte de voûtes et la vaste coupole accueillent les peintures, sculptures, orfèvrerie et textiles liturgiques. Reliquaires, ostensoirs, calices ou croix constituent un véritable patrimoine d'art sacré qui retrace l'histoire de la cité et de ses environs.



De style baroque, l'église Sainte-Anne est bordée par le cloître du monastère des Bernardines et le jardin des Apothicaires. Elle héberge le musée d'Art sacré, dont l'entrée s'effectue rue Sainte-Anne. À l'extérieur, une table de pique-nique, un site de compostage partagé et un hôtel à insectes complètent le site.

Les musées ouverts

Pour vous cultiver et vous rafraîchir au cœur de l'été, les cinq musées de la ville, gratuits, vous attendent. Ouverts tous les jours, sauf le mardi. Musée des Beaux-Arts et musée Rude : de 10h à 18h30. Musée archéologique, musée de la Vie bourguignonne et musée d'Art sacré : de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.

musees.dijon.fr



15, rue Sainte-Anne - art-sacre.dijon.fr



La sacristie de la chapelle accueille des peintures, des sculptures, de l'orfèvrerie et des textiles liturgiques.



Le musée accueille une riche collection de reliquaires, ostensoirs et calices.



Autel à baldachin abritant le groupe de la Visitation. Cette sculpture baroque monumentale réalisée vers 1670 avec divers matériaux (pierre calcaire, marbres, bois...) par l'artiste dijonnais Jean Dubois provient du couvent de la Visitation détruit à la Révolution. Depuis le début du XIX^e siècle, il trône dans la rotonde de l'église.

Les paperolles sont une technique de décoration utilisant d'étroites bandelettes, ou frisures de papier, enroulées sur elles-mêmes et fixées sur un support ou dans un cadre pour constituer un sujet en trois dimensions. Cette discipline devenue populaire au XVIII^e siècle, est également utilisée dans les couvents pour la confection minutieuse de petits tableaux-reliquaires. Ici, détail du cadre-reliquaire Sainte Thérèse d'Avila exposé dans la sacristie.



Croix en cristal de roche et or filigrané, ornée d'un Christ en coquille de coco et de pierres semi-précieuses. Le pape Alexandre VII offre ce joyau à la Reine Christine de Suède lorsqu'elle se convertit au catholicisme et renonce à son trône en 1654. De retour de Rome, elle s'arrête à Dijon en 1656. Pour remercier son hôte l'abbé Montcrif, elle lui remet le crucifix et son écrin. Plus de deux siècles plus tard, l'hôpital général en devient propriétaire suite à une donation de Pierre-Juste Joly. Une seule condition : que la croix soit exposée ad vitam eternam auprès du tombeau de Bénigne Joly. Cette volonté ne pourra être respectée, la croix sera exposée dans la chapelle jusqu'en 1905 et sera ensuite cachée au grand public. En 2010, la croix retrouve enfin la lumière au sein du musée d'Art sacré.

PATRIMOINE

MARCHEZ SUR LES TRACES DU DIJON VITICOLE

Le 4 juillet 2015, l'Unesco inscrivait les Climats du vignoble de Bourgogne sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité. Chaque année, le mois de juin les met à l'honneur lors du festival « Mois des Climats ». Si l'édition 2020 a été annulée, prenez le temps de (re)découvrir les haut-lieux de l'histoire et de la culture viticole de la cité des ducs grâce au parcours de visite édité par la ville.



Square des Ducs



Monastère des Bernardines



Place François-Rude

Église Saint-Philibert

Cet édifice roman du XII^e siècle fut bâti sur une ancienne basilique mérovingienne. Elle devint la principale paroisse des vignerons au Moyen Âge. C'est sur son parvis qu'est proclamée à chaque millésime l'autorisation de récolte du raisin appelée « ban des vendanges » et le départ des vendangeurs pour les vignes dijonnaises.

Palais des Ducs

Reconstruit dès 1366, le palais ducal a joué un rôle prépondérant dans la notoriété des vins de Bourgogne. En 1441, Philippe le Bon demande l'arrachage du gamay au profit du pinot noir, considéré aujourd'hui comme l'un des plus grands cépages dans le monde.

Cellier de Clairvaux

Édifié au XIII^e siècle par l'abbaye cistercienne de Clairvaux, cet édifice rappelle l'importance des moines dans le développement du vignoble. Le cellier abritait et vinifiait les précieux raisins récoltés dans le vignoble de Dijon et de la Côte.

Monastère des Bernardines

En 1125, la première abbaye cistercienne composée de femmes est fondée à Tart, en Bourgogne. Elles s'installent à Dijon en 1623 et font

construire leur nouveau monastère. De la Révolution aux années 1980, le clos des Bernardines abrite l'hospice Sainte-Anne et des services de l'hôpital général. Il accueille désormais le musée de la Vie bourguignonne et le musée d'Art sacré. Les Bernardines se sont engagées très tôt dans la création d'un domaine viticole. Après la fondation du clos de Tart à Morey-Saint-Denis en 1141, elles acquièrent des vignes à Dijon et à Beaune et participent ainsi au développement du vignoble côte-d'orien.

Bibliothèque patrimoniale et d'étude

Installée dans l'ancien Collège des jésuites, la bibliothèque patrimoniale et d'étude est remarquable par son bâti et ses collections. La diversité des aménagements intérieurs évoque les évolutions des bibliothèques depuis le XVII^e siècle. Ses collections fourmillent de trésors et de documents liés à l'histoire qui lie Dijon au vin, notamment des manuscrits cisterciens enluminés du XII^e siècle et la collection de menus issus du Fonds gourmand.

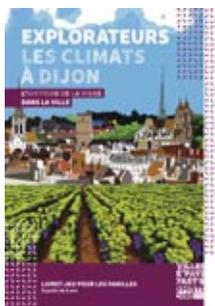
Place François-Rude

Créée au début du XX^e siècle, cette place est aujourd'hui plus communément baptisée « place du Bareuzai », en référence à son illustre statue qui présente, sur son piédestal, un fondeur de raisin (au bas rosé).



Qu'est-ce qu'un climat ?

Un Climat de Bourgogne est une parcelle de vigne, parfois minuscule, précisément délimitée par les moines depuis des siècles et magnifiée par les vignerons bourguignons sur les pentes de la côte de Nuits et de la côte de Beaune, au sud de Dijon. Les parcelles se distinguent les unes des autres par leurs conditions naturelles spécifiques (géologie, exposition, cépage...) qui ont été façonnées par l'homme et identifiées par rapport au vin qu'elles produisent. Au total, 1 247 climats sont inscrits depuis 2015 au patrimoine mondial de l'Humanité.



Découvrir l'histoire de Dijon en s'amusant

Une balade ludique en famille dans le cœur historique de Dijon pour comprendre et découvrir son histoire viticole, cela vous tente ? À l'occasion de l'anniversaire des

Climats du vignoble de Bourgogne, la ville a édité « Explorateurs, les climats à Dijon », un livret-jeu dédié aux familles pour comprendre l'histoire de la vigne dans la ville. Ce document invite les enfants à partir de 8 ans et leur famille à se promener de façon ludique dans le centre-ville avec des jeux, des rébus, des charades...
patrimoine.dijon.fr



Guide disponible gratuitement en mairie, à l'Office de tourisme et sur patrimoine.dijon.fr



DE NOUVELLES EXPÉRIENCES À VIVRE



L'Office de tourisme de Dijon métropole dévoile sa saison en s'adaptant au contexte sanitaire. Plusieurs nouveautés s'ajoutent aux visites phares comme les apéritifs de la Tour Philippe le Bon, les balades en segway et le parcours de la chouette.

Rallye familial

Ce jeu grandeur nature vous aide à découvrir Dijon en famille. Un livret est fourni aux enfants.

Durée : 1h. Tarifs : 1 adulte + 1 enfant : 10€ ; tarif adulte : 8€ ; tarif enfant (âge minimum : 4 ans) : 4€

Atelier cocktail

La mixologie, vous connaissez ? C'est l'art du cocktail. Ce nouveau rendez-vous, organisé dans un bar à cocktail dijonnais, est proposé par un professionnel. Lors de cette approche sensorielle et technique, vous apprendrez les bases pour réaliser vos propres créations.

Durée : 1h + dégustation. Tarif : 30€

Nouvel audioguide

Vous avez raté la visite guidée que vous souhaitiez effectuer ? L'Office de tourisme met désormais à votre disposition un nouvel outil pour visiter Dijon librement, quand vous le souhaitez et en cinq langues. Cet audioguide vous emmène à la découverte de 18 sites incontournables de Dijon pour une durée de deux heures.

Tarif : 6€, avec caution

Atelier découverte des vins de Bourgogne

Dégustez quatre vins de Bourgogne avec la vue panoramique offerte au sommet de la Tour Philippe le Bon. Le mercredi soir, vous pouvez vous familiariser avec la technique de dégustation du pinot noir et du chardonnay en profitant du coucher de soleil sur la ville.

Durée : 1h. Tarif : 25€

Atelier vins et fromages de Bourgogne

Vous goûterez l'alliance parfaite entre une sélection de vins et de fromages issus de producteurs locaux. Un voyage au cœur de la Bourgogne, de son histoire et de son terroir.

Durée : 1h. Tarif : 15€



Office de tourisme de Dijon métropole : 11, rue des Forges
Informations et réservation sur destinationdijon.com



*Françoise Passeri et Chimène Vuilleminot
devant la piscine du Carrousel.*

CHEVREUL-PARC

ENTRE VILLE ET NATURE

Situé entre le centre-ville et le parc de la Colombière, au sud-est de la ville, le quartier Chevreul-Parc associe nature, commerces et innovation. Des atouts qui attirent une population diversifiée.

De Greuze à la rue d'Auxonne en passant par les allées du parc et la piscine du Carrousel, le quartier Chevreul-Parc présente de multiples visages. Françoise Passeri, médecin de 59 ans, y réside depuis son enfance. Elle n'a jamais envisagé de le quitter. « Je voulais rester à Greuze parce que c'est mon quartier, j'y ai installé mon cabinet. Nous allons prochainement déménager à deux pas d'ici pour accueillir d'autres professionnels de santé. » « La démolition de la barre Greuze a permis la construction de logements et attiré de nouveaux habitants, de tous les âges et de toutes les cultures », ajoute-t-elle. Chimène Vuilleminot, 44 ans, a repris un salon de coiffure situé rue d'Auxonne après avoir déménagé plusieurs fois pendant dix ans dans le secteur. « Je l'ai vu changer mais il reste très populaire avec une diversité d'habitants : étudiants, familles, retraités... » Cette mixité a également séduit Michaël Baptiste, 46 ans, commercial. Il y a quatre ans, il a choisi de s'installer près de la place du Président-Wilson, « un lieu à la fois calme et proche du centre-ville ». « J'aime autant l'architecture du quartier, comme l'ancienne façade de l'usine Terrot, que la présence de la nature. »

Le parc de la Colombière : un poumon vert pour tous les Dijonnais

Françoise, Chimène et Michaël s'accordent à dire que la verdure est l'un des points forts du quartier, notamment au parc de la Colombière pour Françoise Passeri. « C'est le parc de mon enfance, celui des familles, des sportifs et même des hérons, qui y ont construit leur nid. » Michaël Baptiste aime aussi le parc et les allées arborées. Chimène Vuilleminot, quant à elle, préfère la place du Président-Wilson. « À mes yeux, il s'agit de la plus belle place de la ville, avec son kiosque et sa fontaine. » Outre la présence de la nature, les commerces de proximité sont un véritable plus pour les habitants. « Ils associent proximité et qualité », précise Chimène Vuilleminot. « On trouve tout : boulangerie, boucherie, supérette... Les commerçants viennent aussi en aide aux aînés », précise Françoise Passeri. Michaël Baptiste apprécie quant à lui les restaurants du quartier, « auprès de qui je commande très régulièrement ».

Habitat écologique et innovant

Le quartier Chevreul-Parc était une plaine agricole jusqu'au XVIII^e siècle, traversée du nord au sud par l'Ouche. Le tracé de ce secteur est lié à l'aménagement du parc de la Colombière au XVII^e siècle, à l'histoire du domaine du Castel progressivement morcelé qui, depuis 1963, accueille le lycée du Castel, ainsi qu'à la construction du canal de Bourgogne à la fin du XVIII^e siècle. Le passage de la ligne de chemin de fer en 1850 et l'aménagement du boulevard périphérique vers 1970 achèvent sa transformation. Avec le cours Général-de-Gaulle, le parc de la Colombière et ses allées ainsi que les bords de l'Ouche, les habitants de Chevreul-Parc baignent dans un quartier d'habitations bénéficiant d'un environnement de qualité. La nouvelle piscine du Carrousel, inaugurée en septembre 2019, est un atout majeur qui attire de nombreux visiteurs. Construit sur le site des anciens abattoirs, l'écoquartier Jardin des Maraîchers accueille ses premiers habitants dans un espace de vie novateur conjuguant confort et sobriété environnementale.



ASSOCIATION DES SENIORS DIJONNAIS

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

Après avoir maintenu le lien avec ses adhérents pendant le confinement, l'Opad, l'association des seniors dijonnais de plus de 55 ans, a programmé des activités cet été et prépare la rentrée.

Jusqu'au 31 juillet, l'Opad a mis en place un programme estival riche et diversifié, imaginé par Philipp Schwan, coordinateur des activités et par les référents de l'association. « Pour s'adapter aux procédures sanitaires, nous privilégions désormais les rendez-vous en extérieur ou dans des salles partenaires. » Danse, gymnastique, visite guidée et démonstration de badminton se dérouleront le matin pour profiter de la fraîcheur et du calme des parcs de la ville. Michèle Gagnepain, 65 ans, adhérente depuis près de dix ans, attend avec impatience d'essayer l'aquapilote. « J'avais hâte que les activités reprennent, surtout avec un tel choix, mais aussi de retrouver les autres opadiens. » Pendant le confinement, cette senior active a gardé le contact avec sa communauté, tant à travers la gazette numérique de l'Opad que lors de visioconférences avec les autres membres. Philipp Schwan rappelle que pendant cette période particulière, les adhérents ont été appelés afin de « maintenir le lien, surtout auprès des plus isolés ». Ainsi, 2 200 adhérents de l'association ont été contactés.

De nouvelles animations

Comme chaque année, l'association des seniors testera de nouvelles activités pendant l'été avant de les intégrer à son programme annuel. « Nous avons opté pour des activités comme la création de cartes pop-up 3D, le tir sportif, le VTT que l'on nous avait demandé, mais aussi des conférences sur le patrimoine, l'art ou encore le storytelling », précise Philipp Schwan.



Philipp Schwan, coordinateur des activités de l'Opad et Michèle Gagnepain, adhérente.

Cet été, puis à partir du 14 septembre, les activités de l'Opad respecteront les consignes sanitaires telle que la distanciation physique. « Je ne suis pas inquiète. Nous avons hâte de reprendre », insiste Michèle Gagnepain.



Opad, association des seniors dijonnais, cour du Caron.
Accueil sur rendez-vous.

Inscriptions et renseignements : opad.reservio.com - 03 80 70 02 03
opad-dijon.fr

EN BREF

Inscrivez-vous sur le registre canicule

Comme chaque été, en prévision des fortes chaleurs, le registre canicule est ouvert. Les plus de 65 ans, les personnes handicapées fragiles et les personnes isolées peuvent s'y inscrire. Elles pourront bénéficier d'un accompagnement individuel lors du déclenchement du niveau 3 du plan canicule.

Inscription et infos : dijon.fr - 0 800 21 3000
cellule.canicule@ccas-dijon.fr



La créativité des adhérents encouragée pendant le confinement

Entre avril et mai, les adhérents de l'Opad ont participé à un concours d'arts plastiques : huit d'entre eux ont réalisé une interprétation libre de l'œuvre exposée au musée des Beaux-Arts de Dijon, *La japonaise au bain*, de James Tissot. L'équipe de l'Opad a retenu trois de ces œuvres qu'elle a ensuite soumises au vote des 2 450 adhérents de l'association. Claire Birchler a remporté le concours et le jeu de la chouette qui était à la clé. L'ensemble des réalisations est à découvrir tout l'été à l'accueil de l'Opad.

Le travail de Claire Birchler a été élu meilleur dessin du concours par les adhérents de l'association.

COMMISSIONS DE QUARTIER

BUDGETS PARTICIPATIFS

CE QUE VOUS AVEZ IMAGINÉ POUR VOTRE QUARTIER

La ville de Dijon alloue tous les ans une enveloppe de 40 000 € à chacune des neuf commissions de quartier pour la réalisation de projets des budgets participatifs. L'environnement, la solidarité, les sports, les loisirs et l'accessibilité sont au centre des initiatives citoyennes votées en 2019 et réalisées en 2020.

Environnement

L'installation des placettes de compostages se poursuit dans plusieurs quartiers de la ville. Des aménagements dans les jardins partagés sont aussi programmés, notamment au Tempo, au Jardin des Locos, à la placette Jardillier et rue Castelnau aux Grésilles. Dans le quartier Montchapet, la rue des Fleurs sera embellie et un jardin des senteurs verra le jour dans le parc des Carrières Bacquin. En réponse à des étés de plus en plus chauds, des brumisateurs seront installés sur les aires de jeux du port du canal et au parc Drapeau.

Solidarité

L'association Les Frigos solidaires installera des réfrigérateurs pour limiter le gaspillage alimentaire dans les quartiers Varennes-Toison d'Or-Joffre, Grésilles, Université, Bourroches-port du canal-Valendons-Montagne Sainte-Anne, Fontaine d'Ouche-Faubourg Raines-Larrey-Motte Giron, Montchapet-Marmuzots et Maladière-Drapeau-Clemenceau, s'ils trouvent une structure pouvant les accueillir. Un garage solidaire se développe aussi dans le quartier Grésilles.

Sport et loisirs

Les membres de la commission de quartier Bourroches-port du canal-Valendons-Montagne Sainte-Anne ont souhaité l'aménagement d'un terrain de sport sur l'allée de la Saône. Aujourd'hui, il est utilisé par les élèves du groupe scolaire Jean-Jaurès ainsi que par les Dijonnais pour les activités sportives. Quartier Montchapet, dans le square Menneveau, des jeux pour enfants ainsi qu'un sol souple ont vu le jour. Des bancs neufs seront ajoutés. Au jardin de l'Arquebuse, deux tables d'échecs ont été implantées. Dans le quartier Université, au square du creux d'Enfer, une table de ping-pong est à la disposition des habitants. Au centre-ville, les membres de la commission de quartier ont continué à embellir le jardin Darcy en y ajoutant des agrès sportifs. Enfin, une station de gonflage pour vélos en libre-service a été installée devant le Divia Park à l'arrêt de tram Nation dans le quartier Varennes-Toison d'Or-Joffre.

Accessibilité

Une table de pique-nique en bois adaptée aux personnes à mobilité réduite a été posée dans le quartier Fontaine d'Ouche-Faubourg Raines-Larrey, sur l'esplanade Amédée-Bargy. Une rampe d'accès et un talus sablé ont été créés aux abords.



Des agrès sportifs ont récemment été installés au Jardin Darcy dans le cadre des projets citoyens votés en 2019.

EN BREF

Et aussi

Implantation d'une borne de recharge pour smartphones et tablettes en pédalant au parc Drapeau le 1^{er} juillet, installation de panneaux solaires le long de la coulée verte, remplacement de la lunette binoculaire au lac Kir et peinture des bacs à déchets rue Jeannin figurent également sur la liste des projets retenus.

FAMILLES

PLUS BELLES LES VACANCES

La ville de Dijon proposera cet été une offre d'animations sans précédent. Accueils de loisirs, ateliers de rue, chantiers jeunes, activités sportives ou culturelles, trouvez la formule qui correspond le mieux à votre enfant et bénéficiez, le cas échéant, d'un coup de pouce financier. Un objectif : une belle saison estivale pour tous.



Le centre de loisirs Anjou situé dans le quartier Fontaine d'Ouche est l'un des quinze centres de loisirs dijonnais qui seront ouverts aux jeunes Dijonnais.



Les locaux des écoles, inoccupés pendant la période estivale, sont utilisés pour les activités des centres de loisirs.

Jusqu'au 28 août, les jeunes Dijonnais âgés de 3 à 14 ans peuvent participer à tout moment aux activités des quinze centres de loisirs de la ville. Ces dernières seront accessibles gratuitement pour les familles aux ressources inférieures à 1 200 € par mois. Si vos ressources sont comprises entre 1 200 et 1 400 € par mois, une réduction de 50% sera appliquée sur le coût total des activités. Afin de répondre à des demandes potentiellement plus nombreuses et ne laisser aucune famille sans solution, les capacités d'accueil sont élargies de 1 000 à 1 200 places les semaines les plus demandées. Pour assurer une prise en charge en toute sécurité, les enfants se retrouvent en plus petits groupes et savourent le plaisir de jouer ensemble autour d'activités adaptées à leurs besoins et aux conditions sanitaires.

Ateliers de rue

Un programme spécifique d'ateliers de rue a été imaginé par les différentes structures de quartier à Montchapet, aux Grésilles, à Fontaine d'Ouche, aux Bourroches, à Maladière, au centre-ville ou encore dans les quartiers Baudelaire, Chevreul-Parc et Université.

En fonction de leurs aptitudes et au gré de la météo, les habitants peuvent s'essayer à la cuisine, au sport, à la couture, au bricolage ou encore aux jeux de société au pied de leur immeuble.

Chantiers jeunes

En grandissant, les adolescents souhaitent parfois prendre leur indépendance en partant en vacances entre copains ou en réalisant seul leur premier gros achat. Pour les aider à concrétiser un séjour ou réaliser un achat d'importance, la ville a mis en place des chantiers dédiés. En juillet et en août, chaque semaine, une dizaine de jeunes âgés de 14 à 17 ans, orientés par les structures de quartier (centres sociaux, MJC, associations), effectuent des travaux comme la peinture des grilles d'une école ou des couloirs d'un immeuble ou encore la réparation du mobilier urbain, encadrés par un animateur d'une structure de quartier et un technicien. En contrepartie de ce travail citoyen, la collectivité prend en charge une partie du coût du projet envisagé. Une douzaine de chantiers sont prévus cet été à Dijon. Ils permettront à 150 adolescents de bénéficier de cette aide financière.



COUPS DE POUCE

POUR SOUTENIR LES FOYERS LES PLUS MODESTES

Perte d'emploi ou de salaire, frais liés aux repas pris à la maison, isolement, difficultés d'accès aux droits ou aux soins... Le confinement a fragilisé certains foyers dijonnais. Un plan de mesures sociales de plus d'1,3 million d'euros a été adopté afin de limiter les impacts de la crise sanitaire et accompagner les plus vulnérables.

Pour soutenir les Dijonnais fragilisés par la crise, l'enveloppe annuelle des aides financières du Centre communal d'action sociale attribuées aux familles, aux personnes seules et aux seniors passe de 250 000 à 400 000 €. La ville met également en place un fonds de soutien d'un montant de 250 000 € pour épauler les acteurs de l'aide alimentaire (épiceries sociales et solidaires, Restos du cœur, Banque alimentaire, Secours populaire...) très sollicités depuis mars. Ce fonds doit les aider à améliorer leur logistique, à trouver de nouveaux donateurs et à mutualiser leurs moyens. Enfin, un fonds de 100 000 € est destiné à soutenir les associations impactées depuis plusieurs mois.

Des tarifs plus adaptés aux familles

Le conseil municipal avait déjà décidé fin mai la gratuité de la restauration scolaire pour les familles les plus modestes pour le premier semestre 2020. Pour le second semestre, une réduction de 50 % sera appliquée sur les tarifs des services municipaux fréquentés par les enfants (crèches, activités périscolaires et extrascolaires, conservatoire, ludothèque, Dijon Sport Découverte, atelier musée etc.) pour tous les foyers aux ressources inférieures à 1 400 € par mois. Enfin, 100 bourses municipales étudiantes supplémentaires seront accordées.



La restauration scolaire a été gratuite au premier semestre pour les familles aux ressources inférieures à 1 200 € par mois.

Colonies de vacances

Les familles dijonnaises bénéficiaires des aides au temps libre de la Caisse d'allocations familiales souhaitant inscrire leur enfant en colonie de vacances hors de Dijon pourront aussi obtenir un coup de pouce. Le montant de l'aide passe cette année de 3 à de 10 € par enfant et par jour. Cette allocation sera versée directement aux organisateurs locaux ou nationaux concernés afin de réduire le coût à charge.



Retrouvez la liste de vos structures de quartier et centres de loisirs sur dijon.fr.
Inscription aux centres de loisirs sur mydijon.fr.
Tarifs basés sur les revenus des familles.
Colonies de vacances : liste des organismes habilités et infos sur dijon.fr.

Écoles et multi-accueils en travaux

Chaque été, la ville réalise des travaux dans les groupes scolaires et les multi-accueils. L'école Mansart entrera dans sa deuxième phase de rénovation intérieure avec sa mise en accessibilité, l'installation de sols souples et le remplacement des luminaires par des LED. Des travaux de rénovation énergétique seront entrepris au groupe scolaire Lamartine avec l'isolation thermique par l'extérieur et le changement des menuiseries extérieures. Une opération qui concernera aussi l'école maternelle Voltaire et l'école élémentaire Joséphine-Baker. Dans les écoles élémentaires Anjou et Trémouille, les sanitaires seront rénovés, tandis que les toitures seront refaites à l'école maternelle Darcy et à l'école élémentaire Voltaire. Les façades de l'école élémentaire Petit Bernard prendront quant à elles un coup de jeune avec une remise en peinture. Les salles de classes des écoles élémentaires Paulette-Lévy et Petites Roches seront aussi repeintes. Enfin, des volets seront installés dans les écoles élémentaires Maladière, Chevreur, Monts-de-Vignes, Larrey, Flammarion et Beaumarchais afin de mieux protéger les élèves du soleil. Le multi-accueil Tarnier, déjà rénové entre 2002 et 2003 pour accueillir jusqu'à 60 enfants puis réaménagé en 2014, sera équipé d'un système de climatisation tout comme à Delaunay. Cet automne, des travaux seront également engagés aux multi-accueils Bourroches, Balzac et à la halte-garderie de Fontaine-d'Ouche.

Cet été à Dijon,
**500 événements
culturels et sportifs**
sont programmés par la ville
et une cinquantaine
de partenaires.



LA CULTURE PREND SES QUARTIERS D'ÉTÉ DANS LA VILLE

Les arts et la culture ont soif de public et le public a soif d'arts et de culture. Pour répondre à cette envie, établissements, associations, artistes et compagnies locales fragilisés par la crise, accompagnés et soutenus par la ville, ont préparé ensemble et avec enthousiasme une saison culturelle estivale riche. Chacun a su se réinventer pour maintenir des programmations adaptées à de nouvelles contraintes pour retrouver leur public et toujours en ligne. Petites durées, petites zones, petites jauges, formes revisités mais grands moments garantis à Dijon cet été.



CIRQUE

La (re)Prise de CirQ'

Grâce au soutien de la ville et avec la complicité des compagnies de cirque dijonnaises fragilisées par la crise, l'équipe de CirQ'ónflex a concocté en juillet des rendez-vous en plein air.

16 juillet : Dans la jungle des mots - Jérôme Thomas, jardin de l'Arquebuse

17 juillet : Landscape - Cie La Migration, jardin de l'Arquebuse

18 juillet : Cabaret cirque - Cie Manie et invités, jardin de l'Arquebuse

23 juillet : Cruda - Collectif A sens unique, jardin de l'Arquebuse

24 juillet : Mousse - Cie Scratch, jardin de l'Arquebuse

27 août : Des accords des mâts - Cie Des Cieux Galvanisés et Les Sculptures sonores - Cie Philémoi, allée de Saint-Nazaire, à côté de l'école Alsace

cirqonflex.fr



SPECTACLE DE RUE

T'écris, je crie

Le vieux métier de crieur public nous parle à tous. Revisité, en redingote et chapeau haut de forme, se signalant par une cloche, dans les rues et jardins, comme sous les fenêtres de l'hôpital, des Ehpad, il donne à entendre vos messages. Le crieur public prévoit de poursuivre sa tournée des quatorze quartiers de Dijon entamée début juillet avec la Cie Les Écorchés. Et que clame-t-il ? Vos mots déposés à l'adresse crieurpublic.ecorche@gmail.com. Coups de cœur, coups de gueule, petites annonces, vie de la cité, expression libre, avis de recherche, pensées, messages personnels, déclarations d'amour... (à signer de son prénom avec le nom du quartier rattaché).

Dates, lieux et horaires sur guide-ete-dijon.fr

DANSE

Un jour parfait aux Grésilles avec le Dancing CDCN

Le Dancing CDCN reprend le programme initialement prévu pour la journée de clôture du festival Art Danse 2020 et organise, samedi 18 juillet aux Grésilles, en collaboration avec Zutique Productions, une journée pleine de surprises, gratuites et en plein air : The Perfect Day. Au programme : *Lavomystique*, une performance en trois cycles par Céline Larrère et Anne Vaudrey (Cheval Chamane), *Ubique*, une improvisation dansée au cœur du quartier de et par Maëlle Desclaux, *Le murmure des pierres* de Léonard Lesage, un solo qui convoque des personnages mystérieux, fantastiques et masqués sortis de l'imaginaire sylvestre, *Répliques*, un face à face circulaire et acrobatique du chorégraphe Frédéric Cellé (Cie Le grand jeté !), ainsi qu'une mise en bouche de la nouvelle création *Système* d'Antoine Arbeit (Cie Ex Novo). Un concert d'Isham Knard (chant et piano traditionnel oriental) concocté par Zutique Productions clôturera cette journée.

Samedi 18 juillet, quartier Grésilles. Gratuit et en plein air.

Réservation obligatoire, places à retirer le jour J.

Le Dancing CDCN : 6, avenue des Grésilles

07 78 63 44 15 - 03 80 73 97 27 - ledancing.com



#NOTREÉTÉàDIJON

Toutes les activités et sorties de l'été sont à retrouver dans votre guide estival régulièrement réédité, distribué dans la ville et disponible sur guide-ete-dijon.fr



THÉÂTRE

La Mouette revient masquée au Parvis Saint-Jean



Pouvant de nouveau accueillir des spectateurs dans ses salles après trois mois de fermeture, le TDB présente une version revisitée de *La Mouette* (*Je n'ai pas respecté le monopole*), spectacle créé en janvier pour être initialement présenté dans les lycées de la région Bourgogne-Franche-Comté. Cette version revisitée et imaginée par Céline Champinot, toujours interprétée par Marion Cadeau, Léopold Faurisson, Shanee Krön, Alexandre Liberati, comédiens en contrats de professionnalisation au TDB, tient compte des règles sanitaires et intègre comme nouvel enjeu artistique les gestes barrières. Une manière pour le TDB de renouer avec son essence, le spectacle vivant, et de retrouver enfin le public, dans le respect de la distance physique.

Représentations jusqu'au 18 juillet (relâche le 14) au Parvis Saint-Jean, rue Danton, du mardi au vendredi à 18 et 20 heures, le samedi à 15, 18 et 20 heures. Durée : 55 mn.

Entrée libre sur réservation du lundi au vendredi de 14h à 17h au 03 80 30 12 12 ou par mail à billetterie@tdb-cdn.com.

Un protocole sanitaire précisant les modalités pratiques d'accueil pour ces représentations est communiqué par mail après réservation.

ART CONTEMPORAIN

Le FRAC Bourgogne renverse la partie



La nouvelle exposition du FRAC Bourgogne *La partie renversée* présente des œuvres de sa collection choisies par des artistes ayant résidé à La Halle 38, ateliers de la ville de Dijon, de 2017 à 2019, notamment Atsing, Diane Audema, Diane Blondeau, Hugo Capron, Julien Chateau, Ramya Chuon, Cécile Maulini, Hugo Pernet et Nicolas Rouah. Cette exposition introduit celle de la rentrée intitulée *Halle 38 - Années tropiques*. Cette dernière se tiendra, de mi-septembre jusqu'à la fin de l'année aux Bains du Nord et au musée des Beaux-Arts. La sélection qu'ils ont opérée dans la collection du FRAC Bourgogne dévoile les goûts et les intérêts des artistes.

Jusqu'au 1^{er} août. Entrée libre mercredi, jeudi, vendredi de 14h30 à 18h et le samedi de 11h à 13h de 14h à 18h.

Port du masque et respect de la distanciation physique obligatoires
Les Bains du Nord - FRAC Bourgogne : 16, rue Quentin
03 80 67 18 18 - frac-bourgogne.org

ART URBAIN

Le M.U.R. invite Kalouf

La prochaine résidence du M.U.R. Dijon se déroulera du mercredi 15 au dimanche 19 juillet. L'artiste lyonnais Kalouf est invité. L'occasion également de célébrer les deux ans du M.U.R. Pour cela, le collectif du M.U.R. Dijon installera une exposition avec des photos des sept œuvres réalisées depuis juillet 2018.

Le M.U.R., angle de la rue d'Assas et de la rue Jean-Jacques-Rousseau



La fresque de Kalouf recouvrira celle d'Alexône.

JEUX, LIVRES ET MUSIQUE

Votre été dans les bibliothèques

Animations jeux avec la ludothèque

Durant l'été, les bibliothèques Fontaine d'Ouche et Mansart vous font découvrir une petite sélection de jeux de société préparée et animée par la Ludothèque La Récré* ! Venez vous amuser et jouer avec nous !

Ateliers J'aime, je joue à la bibliothèque les 15, 22 et 29 juillet à 14h30 et les 5 et 12 août à 14h30 à la bibliothèque Fontaine d'Ouche et les 7 et 21 juillet à 14h et les 18 et 25 août à 14h à la bibliothèque Mansart. Tout public. Entrée libre.

* La Ludothèque met à votre disposition des jeux de société, empruntables dans toutes vos bibliothèques.



Pause café avec les seniors

Pour chaque séance organisée autour d'un thème (la nature, les vieux métiers...), des extraits de romans sont lus par les bibliothécaires et des chansons sont diffusées. Chacun peut s'exprimer entre chaque lecture pour raconter des anecdotes, partager des expériences. La séance se termine par un goûter.

Mardi 18 août de 15h à 16h30, bibliothèque Fontaine d'Ouche



ENFANCE

Des-contes-finement à La Minoterie

Laissez-vous porter par les trois voix des comédiens pour une lecture-spectacle 50/50* de trois contes. Finement choisies, ces histoires valorisent des héros et héroïnes modestes et faibles qui rencontrent de grands dangers. Celles et ceux qui ont confiance en la vie et se sont armés de courage et d'une grande imagination pour se sortir, non sans humour parfois, de terribles situations ! La lecture-spectacle sera suivie d'une rencontre/débat préparée pour l'occasion avec un philosophe.

Mercredi 15 et jeudi 16 juillet à 18h et mercredi 26 et jeudi 27 août à 18h.

La Minoterie : 75, avenue Jean-Jaurès. Durée : 1h15. Tout public dès 5 ans. Gratuit, sur réservation au 03 80 48 03 22 ou à accueil@laminoterie-jeunepublic.com - laminoterie-jeunepublic.com

* Pensés pour toutes sortes de lieux autour de textes littéraires forts et portés par plusieurs comédiens, ces moments théâtraux atypiques sont courts afin de permettre un échange avec les spectateurs à l'issue de la représentation.



Siestes musicales à Champollion

Profitez d'un moment de détente dans un cadre confortable et découvrez différents styles musicaux, la plateforme numérique MusicMe de la bibliothèque et quelques formations issues de la scène locale.

(Douce) Transe at Champo les 10, 17, 24 et 31 juillet à 16h, les 7, 14, 21 août à 16h et le 28 août à 18h. Médiathèque Champollion. Pour ados et adultes. Sur inscription au 03 80 48 84 00 ou au 03 80 48 82 30

Tout le programme sur bm.dijon.fr

EN LIGNE

Revoir les concerts de l'Opéra

Depuis la fin du mois de mai, l'Opéra de Dijon a présenté une série de concerts inédits dans le cadre du festival Artistes en résidence, artistes en résistance. Dix-sept concerts sont disponibles gratuitement tout l'été sur son site et sur sa page YouTube. Quatre d'entre eux ont été enregistrés par France Musique et seront diffusés sur leur antenne cet été. L'Opéra de Dijon pourra de nouveau ouvrir sa salle à 750 personnes dès sa rentrée, le 26 septembre. opera-dijon.fr

Regarder les concerts flashs de l'Orchestre Dijon Bourgogne

En juin, l'Orchestre Dijon Bourgogne a organisé des concerts flashs dans plusieurs lieux de la ville. Entre le happening et le mini-concert, le concert flash vise à recréer du lien entre les artistes et le public de manière spontanée et inattendue sous forme de surprise musicale au coin de la rue. Ces interventions d'une durée de 5 à 10 minutes ont été données par un, deux ou trois musiciens de l'orchestre qui ont proposé un répertoire allant de standards de jazz aux danses Renaissance. Chaque intervention, filmée, peut être visionnée sur la page Facebook et le site de l'Orchestre Dijon Bourgogne. orchestredijonbourgogne.fr

Risk fait la fête en ligne

L'association Risk revient avec un nouveau projet : R.I.P. (Risk Internet Party). Cet été, elle diffusera deux DJ sets de trois heures enregistrés dans des lieux insolites de la ville pour encourager les Dijonnais à danser dans leur salon et « faire la fête tous ensemble mais à distance ». riskparty.com



Œuvres de Sean Landers exposées au Consortium Museum.

EXPOSITIONS & CONCERT

Visites et musique au Consortium Museum

Découvrez les cinq expositions prolongées jusqu'au 18 octobre : *Zéro Virgule Nul* de Valentin Carron (CH), Sean Landers (USA), Adam Pendleton (USA), *Kiss of Life* de Louise Sartor (FR) et *New York : The Eighties ; Part Two*.

Ouverture du mercredi au dimanche de 14h à 18h et jusqu'à 20h le vendredi.

Visites commentées le vendredi à 18h30, samedi et dimanche à 16h limitées à 10 personnes.

Visites ludiques à destination du jeune public (6 à 12 ans accompagnés d'un adulte) tous les mercredis à 15h.

Réservation obligatoire à servicedespublics@leconsortium.fr

Les Marquises en plein air

Le Consortium Museum présente en concert dans sa cour, dans le cadre des soirées « Selected by Florent » et en partenariat avec Sabotage et Why Note - Ici l'Onde, Les Marquises (FR - pop expérimentale).

Vendredi 24 juillet à 19h. Prix libre. Jauge limitée. Réservation : communication@leconsortium.fr

Consortium Museum
37, rue de Longvic
03 80 68 45 55
leconsortium.fr



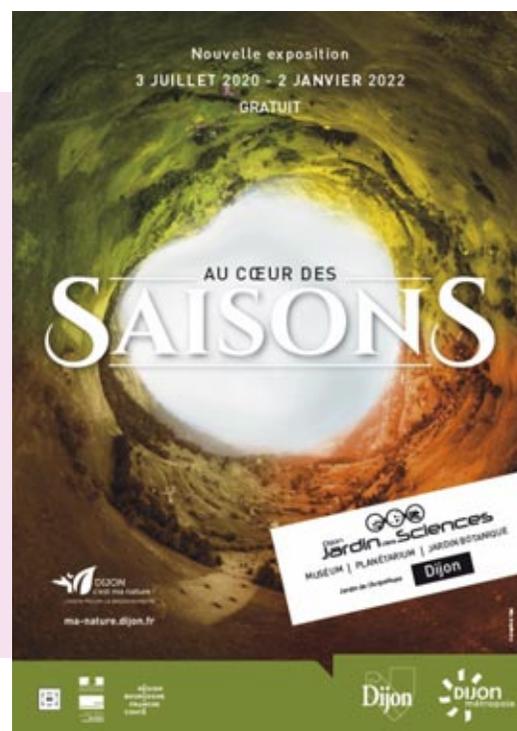
EXPOSITION

Plongez au cœur des saisons

Pourquoi les feuilles changent-elles de couleur et tombent-elles en automne ? Pourquoi les hirondelles sont-elles de retour au printemps ? Pourquoi les cigales sont-elles silencieuses l'hiver et nos tomates si savoureuses l'été ? Le Jardin des sciences & Biodiversité consacre sa nouvelle exposition temporaire aux saisons.

Du 3 juillet 2020 au 2 janvier 2022, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h tous les jours sauf le mardi, samedi matin et dimanche matin. Entrée gratuite.

Jardin des sciences & Biodiversité, Planétarium, jardin de l'Arquebuse, 14, rue Jehan-de-Marville et 1, avenue Albert-1^{er}
03 80 48 82 00 - museum@ville-dijon.fr - ma-nature.dijon.fr



EXPOSITION

Dijon vu par entre poésie et photographie

Chaque année, à travers la vision inédite et originale d'un artiste, l'exposition photographique Dijon vu par organisée par la ville met en valeur le patrimoine dijonnais, qu'il soit matériel ou immatériel. Cette année, Annabelle Larcheveque et Pascal Reydet exposent leurs réalisations communes autour de la poésie et de la photographie.

Jusqu'au 20 septembre, palais des Ducs et des États de Bourgogne, salon Apollon, de 14h à 18h, hors lundis et jours fériés. Gratuit



EXPOSITION

Retour en images sur les résidences artistiques en école



Une nouvelle exposition de photographies est à découvrir sur les grilles du jardin Darcy. Elle retrace les résidences artistiques menées par la ville dans les écoles Joséphine-Baker, Flammarion, Coteaux du Suzon et York ces trois dernières années (Eleonora Ribis - *La sonothèque du voisinage*, Cie Pernette - *Autour de Belladonna*, Cie l'Artifice - *Nos vies rêvées*) : ateliers, répétitions, sorties culturelles...

Jusqu'au 31 juillet sur les grilles du jardin Darcy

EN BREF

Cinéma en plein air

Les Tourneurs de Côte-d'Or et les structures de quartier organisent des séances de cinéma en plein air dans différents quartiers de Dijon, en partenariat avec la Fédération régionale des Maisons des jeunes et de la culture de Bourgogne-Franche-Comté.
À partir du 3 juillet. Séances gratuites, jauge à préciser en fonction des conditions sanitaires. Programmation sur bourgogne-franche-comte.frmjc.org

Musiques et chansons autour de l'orgue de barbarie

L'association Rencontre autour de l'orgue de barbarie partagera des petits trésors de la chanson française.
Dimanche 19 juillet, de 16h à 18h, cloître du musée de la Vie bourguignonne, 17, rue Sainte-Anne
facebook.com/orguedebarbarie21

Nuit des étoiles filantes

Venez faire un vœu avec la Société astronomique de Bourgogne. Les étoiles filantes de l'essai des Perséides envahissent la nuit du 12 au 13 août. Le spectacle devrait être exceptionnel : une centaine d'étoiles filantes par heure. À cette occasion, la Société astronomique de Bourgogne ouvre son observatoire pour découvrir les joyaux de l'été.
Mercredi 12 août à partir de 21h. Observatoire des Hautes plates, route de Corcelles-les-Monts. Parking supérieur de la combe à la Serpent sab-astro.fr

Chant lyrique

ClairObscur-Lyrique avec Sylvie Monot chanteuse lyrique soliste mezzo-soprano, Caroline Schmid pianiste-compositrice et Mathilde Groffier flûtiste, vous invite à explorer les innombrables variations des chants de l'amour.
Vendredi 20 et samedi 21 août à 20h30, dimanche 22 août à 15h. Entrée libre. Cour de l'hôtel de Vogüé (repli salle des Gardes en cas de pluie), 8, rue de la Chouette clairobscur-lyrique.fr

Lecture de poèmes

Les membres de l'association Les poètes de l'amitié - poètes sans frontières feront une lecture sur le thème « en passant par la Bourgogne » avec la participation de l'accordéoniste Angélique Laporte.
Samedi 29 août à 17h. Salle des gardes de l'hôtel de Vogüé, 8, rue de la Chouette. Sur réservation au 06 12 68 15 47. Tarifs : 8 €, 5 € (réduit) poetesdelamitie.blog4ever.com



CET ÉTÉ,
DIJON SPORT
DÉCOUVERTE
C'EST

VOUS AVEZ DE NOUVEAU(X) RENDEZ-VOUS AVEC LE SPORT

Avec ses « rendez-vous sportifs », la ville vous aide à pratiquer une activité physique régulière cet été. Deux séances sont programmées chaque jour dans cinq quartiers.

L'été 2020 sera sportif ou ne sera pas ! Depuis le 6 juillet, de nombreuses activités sont proposées plusieurs fois par jour dans cinq parcs dijonnais. Ces séances ludiques et variées sont gratuites et encadrées par des éducateurs sportifs de la ville. Elles existaient mais elles ont été renforcées en raison de la crise sanitaire, qui a réduit temporairement les possibilités de pratiquer une activité physique.

Où, quand, comment ?

Deux séances quotidiennes sont programmées du lundi au vendredi jusqu'au 28 août, de 10h à 11h30 et de 16h30 à 18h au jardin Darcy (vers le réservoir), au quai des Carrières blanches (près de la piscine municipale) et dans les parcs de la Colombière (entrée secteur

Greuze), des Grésilles (entrée principale, rue Castelnau) et de la Toison d'Or (près de la salle de beach-volley).

Des activités variées

Le jardin Darcy accueille une troisième séance quotidienne avec du fitness, du lundi au vendredi de 18h30 à 19h30 jusqu'au 31 août. Cette activité est aussi dispensée chaque jeudi aux mêmes horaires près du barrage du lac Kir. Les amateurs de futsal pourront s'adonner à leur sport favori jusqu'à la fin du mois d'août. Trois séances hebdomadaires seront organisées le lundi, le mercredi et le vendredi de 20h à 22h dans les gymnases Chambelland, Marion, Lentillères ainsi qu'au Cossec de Fontaine d'Ouche.



Gratuit, sans inscription.
dijon.fr

Aide à l'acquisition de licences sportives pour la saison 2020/2021

La ville renforce son dispositif d'aide au paiement de cotisations sportives. Mis en place en janvier 2010 à destination des familles dijonnaises aux revenus les plus modestes, il permet à tous les mineurs de s'inscrire dans un club sportif dijonnais. Pour la saison 2020/2021, la demande est à effectuer jusqu'au 30 novembre 2020 de manière dématérialisée. Les familles doivent se connecter dans leur espace personnel sur dijon.fr. Elles connaîtront le pourcentage de réduction (de 25 à 100 % en fonction des revenus) dont elles bénéficieront sur le coût de l'inscription et recevront un code à utiliser lors du règlement auprès du club.

Plus d'infos sur dijon.fr



Les rendez-vous sportifs de l'après-midi sont notamment organisés à la base nautique du lac Kir et au parc de la Colombière.

8
semaines
d'activités

58
disciplines
sportives

17
disciplines
culturelles

Plus de
2 500
séances

Plus de
4 000
places
proposées

60
éducateurs
mobilisés



« Pour tous les goûts »

Thierry Tournay, éducateur

« Certaines activités sont proposées en permanence sur les sites des rendez-vous sportifs comme la pétanque, les jeux de fléchettes, le Mölkky, la slackline et même du football. D'autres disciplines assurent un roulement entre les différents lieux de pratique, je pense notamment au tennis-ballon, au badminton, au speedminton, au fitness, au golf éducatif ainsi qu'au tir à l'arc. Il y en a vraiment pour tous les goûts ! Nos séances sont ouvertes au plus grand nombre. Après ces dernières semaines si particulières, nous voulons accueillir et satisfaire le public le plus large possible. »



« En accès libre »

Florian Petitcollin, éducateur

« L'accès aux séances sportives est libre. Les participants nous rejoignent sans inscription préalable. Une fois sur place, chacun intègre l'atelier de son choix en fonction de ses envies. Des animateurs de la ville de Dijon sont présents pour présenter les différentes activités et les encadrer. L'idée est à chaque fois de s'amuser et de découvrir des disciplines que nous n'avons pas ou peu l'habitude de pratiquer. Les sites où nous nous réunissons font partie des plus beaux de la ville : cela ajoute un plaisir certain pour les visiteurs. »

EN BREF

Huit semaines très actives

Dijon Sport Découverte Vacances entame sa session estivale et propose 75 disciplines sportives et culturelles (cirque, théâtre, arts plastiques ...). Les activités de plein air ont logiquement la cote. Les passionnés de sports nautiques pratiqueront le canoë-kayak, la voile et le stand-up paddle au lac Kir. Nouveauté cette année, les parents expérimenteront l'escalade et partageront un moment privilégié avec leurs enfants. Les activités incontournables seront également de la partie comme le VTT, le multisport nature, le tir à l'arc, la course d'orientation numérique... L'accessibilité reste l'un des fils conducteurs de Dijon Sport Découverte Vacances avec des créneaux ouverts aux adultes, adolescents et enfants dès l'âge de 2 ans afin d'allier sport, culture et plaisir. Tarification indexée aux ressources familiales.

Inscription jusqu'au dimanche 23 août
Programme des stages sur dijon.fr/Actualites/Dijon-sport-decouverte-ete-2020

50 nouveaux défibrillateurs installés à Dijon

En 2020, la ville de Dijon a déployé une cinquantaine de nouveaux défibrillateurs dans des lieux sportifs. Ils complètent ceux des 68 établissements qui seront remplacés par des plus récents dans les trois prochaines années. En 2021, 66 défibrillateurs supplémentaires seront implantés dans la métropole. Les appareils seront connectés pour surveiller en temps réel leur état d'usage et les géolocaliser. **Leur liste est consultable sur dijon.fr.**

ÇA BAIGNE À
DIJON
PLAGE
AU LAC KIR

JUSQU'AU
30 AOÛT

DANS LE RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES
NATIONALES, LES CONSIGNES D'ACCÈS
ONT ÉTÉ ADAPTÉES POUR VOTRE SÉCURITÉ
ET CELLE DE VOTRE ENTOURAGE.



dijon.fr

